UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Style et qualité de la communication dans les discours politiques de Sylvestre Ntibantunganya (1994-1996)

Niyonzokurana, Gaspard; Sous la direction de : Pro Venant Bamboneyeho

2010
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1506

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTERE EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

STYLE ET QUALITE DE LA COMMUNICATION DANS LES DISCOURS POLITIQUES DE SYLVESTRE NTIBANTUNGANYA (1994-1996)

Par ***Gaspard NIYONZOKURANA***

Sous la direction de :

Pr. Venant BAMBONEYEHO

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Grade de Maître en Didactique du Français

Bujumbura, juillet 2010

« La Parole est tout

Elle coupe, écorche

Elle modèle et module

Elle perturbe, rend fou

Elle guérit ou tue net

Elle amplifie, abaisse selon sa charge

Elle excite ou calme les âmes »

(L.-V. THOMAS et R. LUNEAU)

DEDICACE

A notre regretté père,

A notre très chère maman,

A notre épouse et à nos enfants,

A tous ceux qu'enchantait chacun de nos pas sur cet interminable chemin du savoir,

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail qui n'est pas d'une émanation exclusivement individuelle, le moment nous est opportun de reconnaître les efforts de certaines personnes qu'il convient de remercier ici.

Nous voudrions que notre témoignage de reconnaissance, qui n'exprime qu'imparfaitement ce que nous ressentons envers M. Venant BAMBONEYEHO, se transporte au-delà de l'usage et de la routine académique. Sa compréhension, sa disponibilité et la sagesse de ses remarques scientifiques – que nous saluons avec civilité – seront, à jamais, l'idéal de notre aspiration.

Nous savons également gré à tous les Professeurs du Mastère en Didactique du français pour la formation scientifique qu'ils nous ont léguée. Leurs efforts pour nous sont aujourd'hui la raison de notre fierté.

Nos remerciements s'adressent, en outre, à notre chère famille pour ses encouragements. Qu'elle trouve ici l'expression de notre profonde et affectueuse gratitude.

A toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont gratifié de leur soutien moral, simplement mais profondément nous disons « merci ».

Gaspard NIYONZOKURANA

AVANT-PROPOS

Dans la logique d'aider le lecteur à bien suivre le cheminement de notre analyse, nous lui avons offert les possibilités de consulter les discours bruts desquels nous avons extrait les énoncés qui nous ont servi d'exemples illustratifs.

1. Pour cela, nous avons indiqué chaque fois le numéro du Renouveau-Quotidien burundais d'informations contenant l'extrait de Sylvestre NTIBANTUNGANYA, donné comme exemple.

Mais puisque notre corpus contient six discours de nature différente, il nous semble utile de l'éclaircir en le détaillant et en les présentant dans leur ordre chronologique d'énonciation.

- 4447 : Paru le lundi 26 septembre 1994, il s'agit d'une **Interview** du Président a.i. accordée à la Presse burundaise à l'issue de ses visites aux populations de Kinama, Muzinda et Gatumba.
 Cette interview était axée sur les mobiles ayant motivé ces visites improvisées ainsi que sur d'autres questions concernant la situation politique du moment (les rumeurs et les divergences de vues des hommes politiques).

- 4646 : Paru le jeudi 13 juillet 1995, ce numéro relate la **Conférence de Presse** à l'occasion du deuxième anniversaire de la passation de pouvoir entre le Président Pierre BUYOYA et le Président Melchior NDADAYE.

Dans cette Conférence de Presse, les questions des journalistes reposaient sur l'appréciation que Sylvestre NTIBANTUNGANYA faisait de ces deux années de démocratie, les espoirs que la passation de pouvoir en toute sérénité avait suscités chez les Burundais et chez les observateurs extérieurs sans oublier les problèmes du moment.

- 4688 : Sorti le mardi 12 septembre 1995, ce numéro contient le **Message** du Président de la République adressé à la Nation burundaise à l'occasion du premier anniversaire de la signature de la Convention de Gouvernement.
 Dans ce message, le Président Sylvestre NTIBANTUNGANYA, que nous abrégerons **S.N.** dans la suite du travail, retrace les différentes étapes franchies grâce au mécanisme prescrit dans la convention, en mettant à contribution toutes les couches sociales de la société burundaise pour le retour de la paix et de la sécurité dans le pays.

- 4734 : Ce numéro paru le mardi 12 décembre 1995 fait état d'une **Interview** accordée à la presse burundaise après le Sommet du Caire, qui était axé essentiellement sur deux points à savoir : la question des réfugiés et celle du retour de la paix et de la sécurité au Burundi.

- 4759 : Numéro paru le mercredi 7 février 1996, il étale le **Message** du Président à la Nation burundaise lors de la célébration du cinquième anniversaire de la Charte de l'Unité Nationale.

- 4774 : Sorti le jeudi 29 février 1996, ce numéro expose l'**Entretien** du Président de la République avec la population de Muruta en Province de Kayanza au cours duquel S.N. n'a ménagé aucun homme politique en demandant aux ministres qui l'accompagnaient de renouveler leur serment devant cette population, qu'ils ne le (S.N.) trahiront pas.

2. Un lecteur attentif trouvera que nous aurons donné un même exemple dans deux endroits bien distincts. Il ne s'agit ni d'une imprudence ni d'une distraction. Nous n'avons donc pas retenu des énoncés identiques pour une même fin ; c'est-à-dire qu'un même énoncé apparaît dans deux environnements loin d'être semblables.

3. Tous les exemples terminés par le numéro du Renouveau – Quotidien burundais d'information duquel ils sont respectivement extraits sont des énoncés bruts de S.N.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE---------- ii
REMERCIEMENTS---------- iii
AVANT-PROPOS ---------- iv
TABLE DES MATIERES ---------- vii

0. INTRODUCTION GENERALE---------- 1
0.1. Choix et justification du sujet ---------- 1
0.2. L'hypothèse de travail---------- 5
0.3. La méthode de travail ---------- 7

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE ---------- 9
I.1. Cadre théorique---------- 10
I.1.1. Contour acceptionnel de quelques notions-clés---------- 10
I.1.1.1. La pragmatique---------- 10
I.1.1.2. L'énonciation---------- 11
I.1.1.3. Le discours politique ---------- 12
I.1.1.4. Le style---------- 15
I.1.1.5. La communication politique---------- 16
I.1.2. L'analyse du discours et son objet---------- 17
I.1.3. Les différentes approches en analyse du discours ---------- 21
I.1.3.1. L'approche énonciative ---------- 21
I.1.3.2. L'approche communicationnelle ou fonctionnelle ---------- 23
I.1.3.3. L'approche conversationnelle---------- 24
1° L'interactionnisme symbolique---------- 25

2° L'ethnographie de la communication ---------- 25
3° L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes ---------- 26
I.1.3.4. Dialogisme et polyphonie ---------- 27
I.1.3.5. L'approche sociolinguistique ---------- 28
I.1.3.6. L'Ecole Française d'analyse du discours ---------- 29
I.1.3.7. L'approche pragmatique ---------- 30
1° Le concept d'acte ---------- 31
2° Le concept de contexte ---------- 31
3° Le concept de performance ---------- 31
I.1.3.8. L'approche sémiotique ---------- 32
I.2. Cadre socio-historique ---------- 34
I.2.1. Présentation succincte de l'auteur des discours sous analyse ---------- 34
I.2.2. La situation socio-politique au moment de ses interventions ---------- 38

CHAPITRE II : DE LA PHRASE A L'ENONCIATION ---------- 40
II.1. La phrase ---------- 41
II.1.1. L'ordre des mots ---------- 41
II.1.1.1. L'antéposition ---------- 41
II.1.1.2. L'incidence ---------- 42
II.1.2. Le volume de la phrase ---------- 42
II.1.2.1. La phrase courte ---------- 43
II.1.2.2. La période ---------- 44
II.2. Le vocabulaire et la syntaxe ---------- 47
II.2.1. L'utilisation des pronoms personnels et des adjectifs possessifs qui leur sont associés ---------- 48
II.2.1.1. L'utilisation du pronom personnel *je* et des adjectifs possessifs y relatifs ---------- 49

1° *Je* suivi des performatifs ou semi-performatifs ---------- 50
2° *Je* suivi des verbes énonciatifs ou des verbes métadiscursifs ---------- 51
II.2.1.2. L'utilisation du pronom personnel *nous* et des adjectifs possessifs *nos* et *nôtre* ---------- 53
1° Le *nous* de majesté ---------- 54
2° L'emploi de *nous* associatif ---------- 55
a) Le cas où le locuteur s'implique lui-même ---------- 56
b) Le cas où le destinataire est impliqué implicitement ---------- 57
II.2.1.3. L'emploi de *vous* ---------- 58
1° Le *vous* désignant des interlocuteurs directs ---------- 58
2° Le *vous* associant des personnes autres que celles à qui on s'adresse --- 59
II.2.2. L'utilisation du pronom *on* ---------- 60
II.2.2.1. Le cas de *on* renvoyant à *je* ---------- 60
II.2.2.2. Le cas de *on* renvoyant au *nous* inclusif ---------- 61
II.2.2.3. Le cas de *on* signifiant *tout le monde* ---------- 61
II.2.3. Le recours à l'impersonnel ---------- 62
II.2.4. L'emploi des présentatifs ---------- 66
II.2.4.1. Le présentatif *c'est* ---------- 66
II.2.4.2. Le présentatif *il y a* ---------- 67
II.2.5. Les embrayeurs spatio-temporels ---------- 69
II.2.5.1. Les embrayeurs spatiaux ---------- 69
II.2.5.2. Les embrayeurs temporels ---------- 70
II.2.6. L'emploi de certains temps verbaux ---------- 71
II.2.6.1. Le futur simple ---------- 71
II.2.6.2. Le conditionnel présent ---------- 73

CHAPITRE III : L'ANALYSE RHETORIQUE ET ENONCIATIVE ---------- 75
III.1. Les arguments inductifs ---------- 76
III.1.1. L'exemple ---------- 77
III.1.2. Le précédent ---------- 78
III.1.3. L'argument d'autorité ---------- 78
III.1.4. L'analogie ---------- 79
III.2. Les principes rhétoriques ---------- 80
III.2.1. Le principe de non-paraphrase ---------- 81
III.2.1.1. L'allitération ---------- 81
III.2.1.2. L'assonance ---------- 82
III.2.1.3. La polyptote ---------- 83
III.2.2. Le principe de fermeture ---------- 84
III.2.2.1. L'emploi fréquent des phraséologismes difficiles à réfuter ---------- 85
III.2.2.2. Le recours redondant à l'épiphonème ---------- 86
III.2.2.3. La question oratoire ---------- 87
III.2.2.4. L'association ---------- 88
III.2.3. Le principe de transfert ---------- 88
III.2.3.1. L'épanorthose ou la rétroaction ---------- 89
III.2.3.2. L'ontonomase ---------- 89
III.2.3.3. L'antonomase ---------- 90
III.3. Les contraintes discursives ---------- 91
III.3.1. Les contraintes de simplicité ---------- 91
1° Le raisonnement principiel ---------- 92
2° Le raisonnement pragmatique ---------- 93
3° Le raisonnement par analogie ---------- 93

III.3.2. Les contraintes de crédibilité ---------- 94
1° L'éthos de lucidité ---------- 94
2° L'éthos d'engagement ---------- 95
3° L'éthos de vertu et d'autorité ---------- 95
III.3.3. Les contraintes de dramatisation ---------- 95
III.4. Les principes discursifs ---------- 96
III.4.1. Le principe d'altérité ---------- 96
III.4.2. Le principe d'influence ---------- 97
III.4.3. Le principe de régulation ---------- 97
III.5. Les principes énonciatifs ---------- 98
III.5.1. L'énonciation en notion ---------- 98
III.5.2. L'énonciation en classe ---------- 99
III.6. De la qualification de la parole tenue ---------- 100
III.6.1. La parole de promesse ---------- 100
III.6.2. La parole de décision ---------- 101
III.6.3. La parole de justification et/ou de dissimulation ---------- 102

CONCLUSION GENERALE ---------- 103
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ---------- 107

0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. Choix et justification du sujet

L'analyse du discours est une discipline qui se cherche encore, parce qu'elle s'appuie sur beaucoup de disciplines dont chacune a son objet propre ; ce qui rend difficile la circonscription de son objet comme d'ailleurs le déclare bien MAINGUENEAU :

> « *Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse du discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, théories de l'argumentation, théories de la communication, socio-linguistique, ethnolinguistique...– la liste n'est pas exhaustive –). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre.* »[1]

C'est ainsi que le sujet de notre mémoire s'inscrit dans un champ d'investigation encore peu exploité, si l'on en croit, du moins, la quantité des travaux dont il a été l'objet jusqu'aujourd'hui que ce soit à l'Université du Burundi ou ailleurs.

Au cours de nos lectures, nous avons été ému et impressionné par les discours des hommes politiques. Ces discours sont maniérés, fondés sur des stratégies dans le but de persuader le public ou de jouer sur sa sensibilité.

Ainsi semble-t-il avéré que la communication en politique est le rapport interactionnel entre l'homme politique et le citoyen. Elle occupe, en outre, une place de choix dans le maintien de bons rapports entre humains. Et le discours en est l'instrument.

[1] MAINGUENEAU, (D.), *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, p.8.

Entreprendre une telle analyse résulte d'un souci fondamentalement culturel et artistique. Et force est de constater que nos jeunes apprenants burundais éprouvent beaucoup de difficultés à affronter un texte écrit en français, une langue étrangère pour eux, qui véhicule toute une culture différente de la leur, surtout en ce qui concerne son interprétation.

L'interprétation d'un discours politique signifie que la matière même du texte ou du discours de l'acteur politique ne suffit pas à en donner le sens.
Sa portée politique n'est pas seulement dans son contenu explicite et littéral, mais surtout dans ce qu'il donne à entendre et à faire aux destinataires.

Il va de soi qu'il n'est point indispensable de chercher à connaître ce que l'auteur a voulu dire ou faire mais plutôt ce qu'il fait sentir aux destinataires car en politique, il semble que le « faire sentir » est également le « faire agir » directement ou indirectement.

Et il appert que beaucoup de personnes, en voulant analyser les discours politiques, veulent facilement coller la parole ou l'écrit à son auteur. En d'autres termes, une bonne parole ou un bon écrit provient d'une personne bien estimée ainsi que le conçoit Henri MORIER :

> « *Une fois admis le principe que la chose qui pense est à l'origine de la chose pensée, que l'âme est la matrice de la parole, on doit admettre en corollaire que d'un esprit nettement défini ne peut provenir qu'une espèce de style.* »[2]

[2] MORIER, (H.), *La Psychologie des styles*, Genève, Georg, 1985, p.8

C'est donc dans cette optique que notre analyse trouve son intérêt. Interpréter les textes écrits en français, surtout ceux des hommes politiques, qui contiennent toujours un non-dit ou des règles discursives capricieuses, voilà le pari que nous faisons, en appliquant tous ces principes à un cas particulier choisi pour son originalité et son actualité.

Notre analyse se veut donc contributive pour la formation de nos jeunes étudiants intéressés par le français, langue étrangère.

En effet, les quelques travaux (mémoires et thèse, repris dans la rubrique de « Références bibliographiques »), par exemple, retrouvés à l'Université du Burundi se bornent au côté linguistique ou socio-linguistique. Notre analyse se veut essentiellement pragmatique.

De surcroît, ces mêmes travaux analysent uniquement presque tous des discours écrits. Le nôtre porte aussi bien sur les discours préparés et lus que sur les interviews, entretiens et conférences de presse.

Sur la particularité de la personne dont nous analysons les discours, disons tout de suite que Monsieur Sylvestre NTIBANTUNGANYA nous a beaucoup séduit par ses réponses et interventions nuancées et spontanées, qui nous ont poussé à les soumettre à l'analyse comme le conseille bien GUESPIN en ces termes :

> *« Si l'on ne veut pas introduire le laxisme dans un domaine encore neuf qui est l'analyse du discours, il s'impose de se spécialiser dans des textes dont les règles discursives soient les moins capricieuses possibles. »*[3]

[3] GUESPIN, (L.), « **Problématique des travaux sur le discours politique** », in *Langages,* n°23, 1971, p.22-23

Il convient ici de préciser que les discours concernés par notre analyse sont ceux produits ou énoncés dans la période s'étendant d'avril 1994 à juillet 1996, période où notre locuteur était Président de la République du Burundi.

Cependant, dans notre analyse, nous avons éprouvé des difficultés ou obstacles qu'il convient d'élucider. En effet, l'objectivité scientifique constitue un problème majeur dans ce type d'analyse. L'analyste est lui-même tenté de prendre parti pour ou contre un protagoniste. A ce sujet, Georges VIGNAUX soulève son appréhension en disant :

> « *On fait souvent de ces discours une lecture orientée politiquement qu'il serait illusoire, bien sûr de penser qu'une analyse peut se faire sans prise de position même implicite au préalable pour conclure que la neutralité de l'analyse est un de ces buts difficiles, voire inaccessibles.* »[4]

C'est donc un danger réel dont nous tâcherons de tenir compte dans notre analyse, en étant aussi objectif et impartial que possible.

Un autre problème concerne la traduction. La plupart de nos textes à analyser ont été prononcés en kirundi, ce qui constitue une difficulté supplémentaire. Néanmoins, nous estimons que les équivalences sémantiques et stylistiques ont été bien conservées, comme le souligne Jean DUBOIS :

> « *Traduire, c'est énoncer dans une autre langue (ou langue-cible) ce qui a été énoncé dans une langue-source en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques.* »[5]

[4] VIGNAUX, (G.), « **Argumentation et discours de la norme** », in *Langages*, n°52, décembre 1978, p.119
[5] DUBOIS, (J.), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p.40

Toutefois, puisque les traducteurs peuvent ne pas avoir été avisés préalablement, les discours traduits peuvent courir le risque de perdre leur originalité sémantique.

Devant cet obstacle probable, nous nous efforcerons de bien préciser le cadre socio-historique de la production de ces énoncés en vue de parer à ce problème. Mais avant d'y arriver, il nous a été impérieux de mentionner l'hypothèse centrale autour de laquelle tourne l'objet de notre travail.

0.2. L'hypothèse de travail

Le phénomène politique est complexe, car il résulte d'un ensemble de faits sociaux, juridiques et moraux qui s'entrecroisent en permanence.

Et le discours politique, comme d'ailleurs tout discours, n'a pas de sens en dehors de l'action. En d'autres termes, le discours vise une action ou immédiatement réalisable ou réalisable plus tard.

De surcroît, notre locuteur, S.N., de par ses différents discours préparés ou non, communique et agit avec des stratégies discursives renvoyant à la parole de promesse, de décision, de justification et/ou de dissimulation.

Dans cette même logique, parlant de l'acte illocutoire, MOESCHLER fait une remarque intéressante :

> « *Il est convenu d'entendre le type d'actions réalisées par et dans l'activité énonciative (comme par exemple la promesse, l'ordre, la question, l'assertion, le baptême, etc.), actes qui ont pour propriétés essentielles d'être soumis à des conditions d'emploi. Ces conditions déterminent en quelle mesure un acte de langage est approprié au contexte dans lequel il apparaît.* »[6]

De tout ce qui précède découle l'hypothèse centrale selon laquelle il s'établirait une relation d'interdépendance entre le discours politique de S.N. et les conditions de production de ce discours qu'on pourrait, pour emprunter la terminologie de Patrick CHARAUDEAU, qualifier de distant, tendu, selon que S.N. adopte les stratégies du flou ou de la raison suprême.

Pour appuyer cette hypothèse, MAINGUENEAU donne des constats encourageants :

> « *Pour travailler avec le maximum d'efficacité, mieux vaut chercher à équilibrer discours et conditions de production pour que leur articulation soit la plus riche possible, il nous semble que cela explique en partie le succès actuel de l'analyse du corpus politique.* »[7]

En définitive, au cours de ce travail, nous essayerons de montrer que les discours politiques de notre locuteur reflètent le contexte socio-historique de son époque, ce qui explique son souci de simplicité, de crédibilité ou de dramatisation.

[6] MOESCHLER, (J.), *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF, 1985, p.17

[7] MAINGUENEAU, (D.), *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette-Université, 1976, p.18

Mais, quelle méthodologie faut-il adopter pour démontrer la validité de ladite hypothèse en vue d'une bonne issue analytique ?

0.3. La méthode de travail

L'analyse pragmatique d'un discours politique propose d'aborder le langage comme phénomène à la fois discursif et social. Il s'agit au juste d'étudier l'intention du locuteur, ses savoirs, ses croyances et ses attentes.

Pour mener à bien notre analyse, nous avons choisi d'utiliser la méthode calquée sur le parangon de Henri MORIER :

> « *Notre étude va des tendances aux manifestations. Nous partons de l'inspiration. [...] Négliger ces correspondances, c'est pécher contre l'Esprit, qui est l'essentiel.* »[8]

Cette méthode nous aidera à découvrir l'univers sémantique de la personnalité du locuteur, à identifier et à proposer les caractéristiques du message, c'est-à-dire proposer la teneur de l'information, des mots, des idées et des arguments.

Dans cette même logique et dans le souci d'être plus précis, nous avons opté pour une analyse systématique du matériel d'information en essayant de répondre à certaines questions bien précises et bien connues dans ce genre d'analyse : « Qui parle ? », « Pour dire quoi ? », « A qui ? », « Comment ? », « Dans quelle circonstance ? » et « Avec quels résultats ? »

[8] MORIER, (H.), op.cit., 1985, p.11

En d'autres termes, nous avons cherché à répondre à ces questions en partant à la découverte de la personnalité de l'auteur, c'est-à-dire ses caractéristiques sociales et son comportement verbal. En plus, nous avons tenu à faire découvrir les caractéristiques du message ou de la communication.

Enfin, il nous a semblé nécessaire de déceler les attentes du locuteur ainsi que celles des destinataires desdits discours, en passant par les valeurs culturelles et sociales avant d'étudier la forme et le véhicule de la communication.

Ainsi notre travail de mémoire s'articule sur trois chapitres.

Le premier chapitre décrit le cadre théorique et socio-historique. Nous faisons sommairement le contour acceptionnel des notions jugées utiles dans le dessein d'éclairer le lecteur sur une vue globale et progressivement compréhensible de la suite du travail. Ce même chapitre renferme la présentation succincte de l'auteur des discours sous analyse ainsi que la circonscription de ceux-ci dans une situation socio-politique de l'époque.

Le deuxième chapitre propose l'analyse de la phrase dans ses dimensions syntaxique et énonciative.

Le dernier chapitre constitue l'analyse rhétorique et énonciative dans lequel sont privilégiés l'argumentation, les principes rhétoriques et énonciatifs, les contraintes discursives ainsi que la qualification de la parole tenue.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE

Quand on considère l'analyse du discours non du point de vue d'une doctrine particulière, mais en prenant en compte la diversité de ses pratiques effectives, on est amené à mettre en cause le présupposé qu'elle constituerait une discipline homogène.

Certes, il est bien connu qu'il s'agit d'un « espace très diversifié » – comme le confirme MAINGUENEAU – partagé entre un grand nombre de courants et attiré dans l'orbite de multiples disciplines des sciences humaines et sociales.

Face à cette configuration multiple et cette difficulté de la circonscrire, nous avons jugé bon de faire précéder la « vraie » analyse d'un discours politique par le contour acceptionnel de notions jugées susceptibles de guider le lecteur dans la compréhension de la suite de ce travail.

Dans ce même ordre d'idées, nous optons d'inscrire ou plutôt de circonscrire l'auteur des discours faisant l'objet de notre analyse dans un courant socio-politique de production de ces derniers.

I.1. Cadre théorique

Dans le cadre théorique, nous essayerons de montrer les notions jugées indispensables dans l'analyse d'un discours, de définir l'analyse de discours en précisant son objet et de présenter les différentes approches actuelles en analyse du discours.

I.1.1. Contour acceptionnel de quelques notions-clés

Les notions présentées ici ne sont pas les seules à envisager dans un travail comme celui-ci ; elles sont plutôt le fruit d'un choix utilitaire.

I.1.1.1. La pragmatique

La pragmatique est une approche linguistique qui étudie le langage, le rôle des utilisateurs de ce langage et les situations dans lesquelles ce langage est utilisé. Chose sûre, c'est que la pragmatique, à la confluence de réflexions de provenances diverses, se laisse difficilement circonscrire.

En effet, pour certains, la pragmatique se présente comme l'étude non des phrases comme types hors contexte, mais des occurrences des phrases, de cet événement singulier qu'est chaque acte d'énonciation. C'est-à-dire qu'ils appréhendent le sens d'un énoncé indépendamment de son énonciation : l'usage est séparé du sens et le dire du dit.

En ce qui nous concerne, nous nous rangeons du côté de ceux qui ne dissocient pas la pragmatique de la sémantique et c'est d'ailleurs l'objectif de notre analyse, celui d'expliquer le pourquoi de tel ou tel autre choix stylistique.

I.1.1.2. L'énonciation

Il est à remarquer que pas mal de textes sur l'analyse du discours déplorent lamentablement l'absence d'une théorie de l'énonciation. Ce domaine est nouveau, se cherche encore jusqu'à nos jours.

D'un point de vue d'analyse du discours, l'énonciation est fondamentalement prise dans l'interdiscours. Tenant compte de ce qui précède, PECHEUX et FUCHS affirment que « *l'énonciation revient à poser des frontières entre ce qui est "sélectionné" et précisé peu à peu (ce par quoi se constitue l' "univers de discours") et ce qui est rejeté* ».[9]

Selon les travaux de Benveniste, on estime que l'énonciation est une mise en fonctionnement de la langue par un acte tout à fait individuel d'utilisation :

> « *En tant que réalisation individuelle, elle peut se définir, par rapport à la langue, comme un acte d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur [...]. Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite une allocution, elle postule un allocutaire.* »[10]

Parler ou écrire, c'est donc sélectionner un certain nombre d'éléments disponibles dans le système de la langue et les combiner selon des règles fixées par celle-ci. Mais c'est aussi se poser comme utilisateur de ce système, et présupposer qu'un destinataire singulier ou collectif partage cette compétence et peut à son tour devenir locuteur.

[9] PECHEUX, (M.) et FUCHS, (G.), « **Mises au point et perspective à propos de l'analyse automatique du discours** », in *Langages*, n°37, 1975, p.20

[10] BENVENISTE, (E.), *Problèmes de linguistique générale*, T.2, Paris, Gallimard, 1974, p.80.

Cette perspective de Benveniste nous conduira – comme par ailleurs il le présage – à analyser ou interpréter l'emploi particulier des pronoms personnels chez notre locuteur, S.N. On comprend dès lors que la théorie de l'énonciation est loin d'être claire et précise.

Cependant, nous nous efforcerons, à la lumière des concepts de l'énonciation, de montrer notre locuteur prenant totalement en charge l'énoncé ou adhérant à son propre discours.

Nous verrons aussi si le récepteur s'identifie au sujet d'énonciation qui s'efface, comme si celui-là émettait lui-même le discours ou si le locuteur, par des stratégies diverses, cherche à arracher l'adhésion de son interlocuteur.

I.1.1.3. Le discours politique

La complexité du phénomène politique résulte, comme le dit Claude LE FORT, d'un ensemble de faits relevant d'ordres différents mais en même temps s'entrecroisant en permanence. Il s'agit des faits politiques considérés comme des actes et décisions, ce qui pose la question de l'autorité et de la légitimité de ses acteurs ; des faits moraux vus sous l'angle de l'organisation des relations sociales, posant ainsi la question de la place et du rapport qui s'instaure entre les élites et les masses.

Cet auteur présage aussi les faits moraux qu'il considère comme un lieu de pensée des systèmes de valeurs et ceci pose la question de l'idéalité des régimes de gouvernance pour le bien des peuples ainsi que les faits juridiques ayant un cadre qui régit les conduites et posant la question de l'action légiférante.

Une tendance maladroite d'un simple liseur séparerait le discours et l'action. Il s'agirait d'une vue écourtée des choses.

En effet, le discours politique n'a pas de sens hors de l'action et dans l'action – selon du moins la conception de Patrick CHARAUDEAU – se joue, pour le sujet politique, l'exercice d'un pouvoir.

A ce propos, Hanna ARENDT renchérit :

> « *L'action muette ne serait plus action parce qu'il n'y aurait plus d'acteur, et l'acteur, le faiseur d'actes, n'est possible que s'il est en même temps diseur de paroles.* »[11]

On en conclut alors que le discours et l'action sont deux composantes de l'échange social, chacune ayant une autonomie propre mais se trouvant en même temps dans une relation d'interdépendance réciproque et non symétrique vis-à-vis de l'autre.

Les discours que nous avons choisi d'analyser sont politiques. Car tout discours n'est pas nécessairement politique parce qu'il est prononcé par un locuteur ayant un statut politique, ni parce que contenant des idées ou un vocabulaire qui sont reconnus politiques. Il l'est plutôt, selon DUBOIS, à la fois par sa situation et par sa structure interne.

C'est cette situation et cette structure interne du discours politique que nous essayerons d'analyser. Mais avant tout, faisons un contour acceptionnel de ce mot.

En effet, l'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse du discours.

[11] ARENDT, (H.), *Condition de l'homme moderne*, Calman-Lévy, Paris, 1983, coll. Agora, p.235.

On pourrait déjà expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de texte ou d'énoncé.

Selon L. GUESPIN, à titre illustratif, le discours c'est ce qui s'oppose à l'énoncé, c'est-à-dire que « *l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication : le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* ».[12]

Benveniste, lui, considère le discours comme cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition semble entretenir un lien avec celle que Jean-Michel ADAM énonce de la manière suivante :

> « *Un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieux, temps.)* »[13]

De tout ce qui précède, on peut admettre avec Alpha Ousmane BARRY que le discours remplit trois fonctions :

- une fonction propositionnelle (ce que disent les mots)
- une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots : accuser, ordonner, demander une information, etc.)
- une fonction perlocutoire (le but visé, agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur).

C'est donc dire que le sens d'un discours n'est pas donné par la langue ; il est plutôt découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repères que le destinataire y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire.

[12] GUESPIN, (L.), « **Problématique des travaux sur le discours politique** », in *Langages,* n°23, Paris, 1971, p.10

[13] ADAM, (J.-M.), *Pour une pragmatique linguistique et textuelle*, Paris, Didier Hatier, 1989, p.28

Selon Dominique MAINGUENEAU, « *tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère* ».[14]

I.1.1.4. Le style

Le concept de « style » est souvent présenté comme la manière dont chaque individu utilise le langage pour exprimer ce qu'il ressent. Cette acception paraît simpliste.

D'après l'« *Encyclopaedia universalis* » (1990), le style est le système des moyens, des règles prescrits ou inventés, mis en jeu dans la production d'une œuvre.

Et Georges MOUNIN de dire que « *le style est une configuration particulière de traits linguistiques perçus comme caractérisant un texte ou un ensemble des textes et possédant des qualités esthétiques* ».[15]

Selon GUIRAUD, « *le style est l'aspect de l'énoncé qui résulte du choix des moyens d'expression déterminé par la nature et les intentions du sujet parlant ou écrivant* ».[16]

De ces différentes acceptions du concept « style », nous retenons que le style est une façon particulière dont chacun exprime ses émotions, son expression, sa pensée, son écriture.

[14] MAINGUENEAU, (D.), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, éditions de l'Université de Bruxelles, 1989, p.18

[15] MOUNIN, (G.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1953, p.460.

[16] GUIRAUD, (P.), *La stylistique*, Paris, « Que sais-je ? », PUF, 1967, p.109.

I.1.1.5. La communication politique

Au départ, la communication politique a désigné l'étude de la communication du gouvernement vers l'électorat, puis l'échange des discours politiques entre la majorité et l'opposition.

Ensuite le domaine s'est élargi à l'étude du rôle des médias dans la formation de l'opinion publique, puis à l'influence des sondages sur la vie politique.

Aujourd'hui, elle englobe l'étude du rôle de la communication dans la vie politique au sens large en intégrant aussi bien les médias que les sondages, le marketing politique et la publicité avec un intérêt particulier pour les périodes électorales. C'est donc pour dire que la communication politique désigne toute communication qui a pour objet la politique. Mais cette conception semble trop extensive dans ce sens qu'elle comprendrait les chansons, les slogans, les différents événements politiques, ce qui rend son objet d'étude difficile.

Cependant, quoique cette définition soit trop extensive, elle a l'avantage de prendre en compte les deux grandes caractéristiques de la politique contemporaine à savoir l'élargissement de la sphère politique et la place croissante accordée à la communication, avec le poids des médias et de l'opinion publique à travers des sondages.

Nous nous mettons d'accord avec Dominique WOLTON qui propose la définition la plus restrictive de la communication politique de la manière suivante :

> « *La communication politique est l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, le journalistes et l'opinion publique à travers des sondages.* »[17]

De cette définition ressort l'idée d'interaction de discours tenus par des acteurs qui n'ont ni le même statut ni la même légitimité mais qui, de par leurs positions respectives dans l'espace public, constituent en réalité la condition de fonctionnement de la démocratie de masse.

I.1.2. L'analyse du discours et son objet

L'instabilité et la variabilité de la notion de discours font que l'analyse du discours prouve des difficultés de circonscription de son objet et de sa définition.

En effet, toute discipline, pour fonder sa légitimité, doit poser son identité qui la distingue des autres disciplines. Elle peut, en outre, revendiquer une filiation.

Ainsi peut-on avancer qu'actuellement l'analyse du discours – selon du moins MAINGUENEAU – est fille de trois entreprises des années 60 : l'ethnographie de la communication, la linguistique textuelle et l'Ecole française d'analyse du discours.

[17] Site : http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/commpol.html, visité le 16/2/2010.

Pendant que d'autres disciplines revendiquent des ambitions générales, l'analyse du discours, elle, a pour ambition d'étudier toute production verbale, d'analyser tous les énoncés en situation, et ce par opposition à l'étude de la langue qui est hors contexte.

Face à l'immensité du champ à investir, nous proposons les quelques définitions de l'analyse du discours. Certains s'accordent, en effet, à définir cette discipline comme la somme de toutes les pratiques intéressantes du moment.

Dans cette définition, il appert que la discipline se définit par son corpus, par l'objet qu'elle se donne à étudier. Or, on peut considérer qu'une discipline se définit moins par son objet, qu'elle peut partager avec d'autres, que par son point de vue sur cet objet.

Dès lors, il importe de se demander s'il existe une définition de l'analyse du discours qui soit à la fois assez souple pour n'exclure aucun énoncé, et suffisamment précise pour orienter l'investigation d'une manière originale et féconde. MAINGUENEAU propose la définition suivante :

> « *L'analyse du discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Le texte seul relève de la linguistique textuelle ; le lieu social, lui, de disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie. Mais, l'analyse de discours, en étudiant le mode d'énonciation, se situe à leur charnière.* »[18]

[18] MAINGUENEAU, (D.), *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, p.6

De cette définition, on peut retenir que le texte et son lieu social sont comme le recto et le verso d'une feuille de papier ou encore comme le signifiant, le signifié et le signe chez De Saussure.

Signifiant, signifié et signe sont alors trois réalités bien identifiées même si elles sont liées les unes aux autres. Il en va de même du texte, du lieu social et du mode d'énonciation qui les articulent.

L'analyse du discours est donc l'étude de ce pourquoi le langage est utilisé. Elle veut montrer et interpréter les régularités linguistiques et les buts de discours. Ainsi, le genre de discours, qui dépend de l'institution discursive, de l'institution de parole, est défini par sa finalité.

C'est à ce titre que se démarque l'opposition entre, d'une part l'analyse du discours et la sociolinguistique qui, elle, s'intéresse à la variété linguistique d'une société et d'autre part entre cette discipline et l'analyse conversationnelle qui étudie le travail de coopération langagière dans la conversation dont les règles peuvent varier à l'intérieur d'une même langue.

On peut retenir, de ce qui précède, que l'analyse du discours consiste à étudier des conduites communicatives et à rendre compte des combinatoires produites par l'interaction des contraintes et des choix faits par l'énonciateur. En d'autres termes, toute communication est une situation qui met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un émetteur, un ou plusieurs récepteurs et le contexte externe et interne de la communication.

En corollaire, on peut déduire que la notion de discours englobe à la fois plusieurs acceptions et une variabilité de discours qui empêchent toute tentative d'harmonisation des points de vue autour d'une définition unique qui serait acceptable pour tous les chercheurs en la matière. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretenant d'une certaine manière quelques liens spécifiques.

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir de nos jours un objet d'analyse du discours. C'est pour cette raison que la variété des corpus est indissociable de la variété des approches et des présupposés théoriques.

Nous allons essayer d'étaler les différentes approches de ce vaste champ d'investigation.

I.1.3. Les différentes approches en analyse du discours

Les éclaircissements sur les approches en analyse du discours nous sont donnés par Alpha Ousmane BARRY.

I.1.3.1. L'approche énonciative

La tentative de dépasser la limite d'une linguistique de l'énoncé a permis aux chercheurs de faire appel au concept d'énonciation. L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue.

Précisons que lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. En d'autres termes, dans la conception de BENVENISTE – à qui d'ailleurs on doit cette théorie de l'énonciation –, le discours est articulé à ses conditions de production.

A l'origine de cette démarche, faut-il le signaler, BENVENISTE propose dans son travail une définition de l'énonciation et l'accompagne par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé, c'est-à-dire selon BENVENISTE, des « *actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur* ».[19]

[19] BENVENISTE, (E.), *Problèmes de linguistique générale*, T.1, Paris, Gallimard, 1996, p.12.

Même si certains aspects de la théorie de BENVENISTE ont été remis en cause, celui-ci a eu le mérite d'imprimer un nouvel élan aux recherches, en quittant le champ de la phrase pour entrer dans le discours.

A ce titre, le sens d'un énoncé n'est donc pas définissable sans référence à une situation donnée.

Sans toutefois recourir aux conceptions des différents chercheurs en la matière, on est à même de constater que la problématique de l'énonciation évolue vite.

En effet, si l'on part de l'attention de BENVENISTE portée aux déictiques, à la conception de J.J. AUSTIN sur les performatifs, des notions d'implicite et de présupposition chez DUCROT, aux subjectivèmes dans la théorie de C. KERBRAT ORECCHIONI et enfin à la théorie de CULIOLI, la linguistique de l'énonciation a fait du chemin.

Avec l'approche énonciative, s'amorce une rupture entre la linguistique immanente qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production.

Par là-même, l'énonciation tend à se constituer en discipline explicative de la production du discours.

Il y a lieu, en définitive, d'affirmer que la théorie de l'énonciation ainsi décrite fournit les bases théoriques qui servent de référence pour l'analyse de la relation entre les protagonistes de la communication dans le discours.

I.1.3.2. L'approche communicationnelle ou fonctionnelle

Comprendre un discours, saisir l'intention qui s'y prête, s'y exprime, ce n'est pas seulement extraire ou reconstituer des informations pour les intégrer à ce qu'on connaît déjà, c'est plutôt identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite.

Tout discours a des propriétés textuelles puisqu'il s'accomplit dans certaines conditions de communication. C'est que tout discours dépend de circonstances de communication particulières et que chacune de ces circonstances est le produit d'un certain nombre de composantes dont le schéma de communication de JAKOBSON et la compétence communicative chez HYMES.

En effet, à l'origine de l'approche communicationnelle se trouve la réflexion conduite par JAKOBSON sur le fonctionnement de la communication linguistique. L'hypothèse de JAKOBSON a consisté à réduire la diversité des échanges sociaux sous la forme d'un modèle de la communication construit à partir des paramètres présents dans un procès de communication : l'émetteur, le destinateur, le contexte, le canal de transmission, le code linguistique et le message réalisé. A ces six composantes, JAKOBSON associe six principales fonctions à savoir la fonction référentielle, la fonction émotive, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction poétique et la fonction métalinguistique.

Cet auteur précise qu'il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une de ces fonctions. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou de l'autre fonction, mais dans la différence hiérarchique entre celles-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante.

Quant à la compétence communicative chez HYMES, elle est conçue en termes d'aptitudes du sujet parlant à prédire et à interpréter des énoncés.
Partant de l'idée selon laquelle les aptitudes du sujet parlant ne se réduisent pas à la seule connaissance de la langue, HYMES a élaboré une théorie de la compétence communicative que l'on peut définir comme l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations spécifiques.

La compétence communicative inclut, dès lors, l'ensemble des règles conversationnelles qui régissent l'alternance des tours de parole. Il s'agit des règles ou contraintes rituelles que les interactants sont censés connaître et respecter et qui viennent s'ajouter aux contraintes linguistiques proprement dites.

Somme toute, le système communicatif comprend les contraintes sociales et les règles linguistiques ; c'est ce qui fait de la communication langagière le résultat de l'adéquation réussie d'un ensemble de compétences.

I.1.3.3. L'approche conversationnelle

L'épanouissement de la sociolinguistique a tracé le chemin au langage considéré comme une activité d'interaction sociale. C'est de cette conception que se réclame l'analyse conversationnelle qui a vu le jour aux Etats-Unis d'Amérique. La naissance de cette discipline découle de la convergence de trois grands courants de recherche qui sont l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie.

1° L'interactionnisme symbolique

Ce courant est défini par MEAD comme l'étude des échanges individuels en tant que comportement symbolique résultant d'un processus social d'interaction.

A cet effet, selon BACHMANN et al (1981), cités par Rodolphe GHIGLIONE, « *les événements sociaux ne sont pas considérés comme des produits extérieurs aux pratiques sociales, mais comme des procès que les acteurs accomplissent quotidiennement* ».[20]

Il en découle donc que des relations d'interaction de toutes sortes s'établissent entre les hommes qui vivent leur quotidien parmi leurs semblables.

Il s'agit d'un principe qui est régi par un ensemble de conventions et de règles auxquelles a recours chaque locuteur, tout au long d'une interaction particulière au cours de laquelle il tente, à travers des comportements langagiers, de préserver sa force, son image sociale et aussi de protéger celle de son (ses) partenaire(s).

2° L'ethnographie de la communication

Ce courant de pensée s'intéresse plus particulièrement aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. L'ethnographie de la communication envisage la nécessité d'utilisation de deux types de compétences : la compétence qui permet de produire des phrases grammaticalement correctes et celle qui permet de produire des phrases socialement correctes.

[20] Site : http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/commpol.html, visité le 16/2/2010.

1° L'interactionnisme symbolique

Ce courant est défini par MEAD comme l'étude des échanges individuels en tant que comportement symbolique résultant d'un processus social d'interaction.

A cet effet, selon BACHMANN et al (1981), cités par Rodolphe GHIGLIONE, « *les événements sociaux ne sont pas considérés comme des produits extérieurs aux pratiques sociales, mais comme des procès que les acteurs accomplissent quotidiennement* ».[20]

Il en découle donc que des relations d'interaction de toutes sortes s'établissent entre les hommes qui vivent leur quotidien parmi leurs semblables.

Il s'agit d'un principe qui est régi par un ensemble de conventions et de règles auxquelles a recours chaque locuteur, tout au long d'une interaction particulière au cours de laquelle il tente, à travers des comportements langagiers, de préserver sa force, son image sociale et aussi de protéger celle de son (ses) partenaire(s).

2° L'ethnographie de la communication

Ce courant de pensée s'intéresse plus particulièrement aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. L'ethnographie de la communication envisage la nécessité d'utilisation de deux types de compétences : la compétence qui permet de produire des phrases grammaticalement correctes et celle qui permet de produire des phrases socialement correctes.

[20] Site : http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/commpol.html, visité le 16/2/2010.

U. B.

Cette dernière s'opère en fonction de quatre dimensions à savoir la compétence linguistique dont dispose un locuteur donné appartenant à une « communauté donnée de parole », les types discursifs plus ou moins codifiés comme les débats, les interviews, les chansons, etc., les règles d'interprétation permettant de conférer une valeur communicative donnée à des items linguistiques dans un contexte social déterminé et les normes qui structurent les interactions.

3° L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes

Les fondements de ce courant de pensée portent sur le sujet social, créateur de l'acte communicatif de la réalité sociale quotidienne, à travers ses savoirs, ses représentations et ses stratégies discursives pour atteindre certains buts. La recherche ne porte pas sur un acte de langage pris isolément mais sur les suites interactionnelles à travers les compétences mises en œuvre dans la perspective d'un processus d'accomplissement des activités conversationnelles concertées qui s'établissent entre les membres d'une société dans la vie quotidienne.

Pour conclure, l'analyse de discours, selon cette approche est envisagée d'une part suivant l'axe de négociation, c'est-à-dire la recherche d'un accord, et d'autre part selon une interprétation qui focalise l'attention sur les critères de cohésion et de cohérence.

La régulation résulte de l'activité surimposée et subordonnée à l'activité principale du locuteur. Elle se manifeste soit de façon non verbale par des moyens expressifs (regard, sourire, etc.), des moyens moteurs (hochements de tête...), des moyens vocaux (murmures...) ; soit de façon verbale par des régulateurs (oui, d'accord, c'est vrai, etc.).

I.1.3.4. Dialogisme et polyphonie

Nous devons cette approche au philosophe soviétique Michael BAKHTINE qui jugeait inacceptable l'analyse de la langue comme un système abstrait. Selon lui, le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de « dialogisme » conduit à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage.

A l'origine de cette théorie, on retrouve le point de vue majeur qui envisage que parler c'est communiquer et que communiquer c'est interagir.

Mais on découvre qu'à l'opposé de la dichotomie intérieur/extérieur, BAKHTINE inverse l'ordre des déterminations en soulignant que « *ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation* ».[21]

De cette précision se dégage la remarque suivante :

> « *Le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu* ».[22]

Ceci signifie, d'une autre manière, que l'expression n'est pas à appréhender comme un acte individuel, mais une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations idéologiques.

[21] BAKHTINE, (M.), *Le Marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1977, p.122-123

[22] Idem, p.134

De là, il ressort que toute production monologale quelle qu'elle soit est dialogue en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures. Elle se présente nécessairement comme une parole adressée, répond à des attentes, implique des efforts d'adaptation et d'anticipation et peut s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire.

I.1.3.5. L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique est considérée comme un champ d'investigation qui étudie la variété des usages linguistiques dans une communauté linguistique. C'est que cette discipline englobe l'étude du langage dans son contexte socio-culturel. Elle considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue comme système de signes ou de compétence comme système de règles. C'est ainsi que certains chercheurs comme GUMPERZ, LABOV, GOFFMAN, BOURDIEU, pour ne citer que ceux-là, essayent d'élargir ce champ d'investigation.

En effet, pour GUMPERZ qui prône en faveur de la sociolinguistique interactionnelle (approche interprétative du discours), son attention est de « *découvrir les liens jusqu'ici non étudiés entre la perception des signes de surface et l'interprétation* ».[23]

Pour lui, les différences/divergences d'interprétation proviennent du fait que dans les contacts sociaux, les interactants appartiennent à des univers symboliques différents, même si en apparence, ils parlent la même langue et partagent des compétences langagières identiques.

Pour LABOV qui privilégie l'approche variationniste, toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description.

[23] Site : http://www.caseldi.univ-fcomte.fr/.../abarry/f-activite.html, visité le 2/5/2010.

Il tente, en principe, d'appréhender le langage comme activité socialement localisée dont l'étude se mène sur le terrain.

Quant à BOURDIEU, il développe la théorie des rituels sociaux qui se résume à la capacité sociale de l'homme politique d'utiliser adéquatement ses talents oratoires, de les adapter à une situation déterminée. C'est que tout acte de langage autorisé, sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique, sa prononciation même, n'ont d'autre raison d'être que de rappeler l'autorité de son auteur.

I.1.3.6. L'Ecole Française d'analyse du discours

C'est plus précisément dans les années 60 qu'un mouvement fondateur de la pratique française de l'analyse de discours animé par DUBOIS et SUMPF ouvre le numéro 13 de la revue *Langage*, intitulé *Analyse de discours*.
L'analyse de discours est née du confluent de la linguistique structurale, de la psychanalyse de LACAN et du marxisme d'ALTHUSSER, dont les questionnements idéologiques et les objets (théorie du pouvoir, luttes sociales et politiques) sont la base de l'analyse du discours des chercheurs français.

Selon cette approche, analyser un discours politique, c'est aussi aborder le problème du sens et de la signification du contexte situationnel et du sujet parlant. En d'autres termes, le discours est une conduite sociale dans la mesure où locuteurs et auditeurs sont déterminés en tant que produits sociaux, mais aussi les buts de l'allocution sont socio-historiques.

Cette approche a pris trois volets à savoir l'approche lexicale, l'approche syntaxique et l'analyse automatique du discours.

En effet, pour l'approche lexicale, on part de l'hypothèse du rapport entre appartenance politique et vocabulaire. Cette étude du vocabulaire du discours politique fait appel à la statistique lexicale (lexicométrie), à l'informatique (analyse automatique) et aux concepts de la sémantique (connotation, relation sémantique, analyse sémique, présupposition et implicite, etc.).

D'autre part, en ce qui est de l'approche syntaxique, l'intérêt est porté sur les constructions dans lesquelles les unités se combinent, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent les mots. C'est que le discours est pris sous la forme la plus intuitive d'un énoncé qui dépasse le cadre de la phrase.

Enfin, l'Ecole Française d'analyse du discours préconise l'analyse automatique du discours introduite par Michel PECHEUX (1969) qui se propose de rallier les discours à l'idéologie de leur époque.

I.1.3.7. L'approche pragmatique

Le langage est ici conçu comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées. Il s'agit de l'ensemble de conditions de possibilité du discours, c'est-à-dire des relations qui lient les signes à leurs usagers d'une part, et d'autre part les phrases à leurs locuteurs.

Précisons que l'originalité de cette approche réside dans ses concepts fondamentaux ne relevant ni de la linguistique, ni de la philosophie. Ces concepts fondamentaux sont : le concept d'acte, le concept de contexte et le concept de performance.

1° Le concept d'acte

Ce concept présuppose que le langage ne sert nullement à représenter le réel mais à accomplir des actes car parler, c'est agir sur autrui. Dès lors, il importe de trouver les conditions nécessaires et suffisantes pour la réussite.

2° Le concept de contexte

Le contexte étant la situation concrète dans laquelle le discours est émis ; il englobe tous les paramètres que sont le lieu, le temps, l'identité et la nature des relations qui unissent les partenaires. Il s'agit au fait de tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours. En définitive, le contexte englobe l'identité des interlocuteurs, leur environnement physique et social, le lieu et le temps où les propos sont émis.

3° Le concept de performance

Par performance, il faut ici comprendre – comme le dit bien BARRY – l'accomplissement de l'acte en contexte, tout en ayant l'idée que les savoirs partagés, les règles grammaticales (compétence des locuteurs) s'y actualisent.

En guise de conclusion sur l'approche pragmatique, disons que celle-ci est tributaire de la théorie des actes de parole développée par AUSTIN et SEARLE. Cette théorie prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes illocutoires (ce que l'on fait en parlant) et perlocutoires (efforts recherchés produits par le propos sur l'allocutaire).

Bref, on peut dire, comme par ailleurs le dit bien BARRY, qu' « *en parlant de l'idée que parler, c'est d'une certaine manière agir sur l'auditeur, la pragmatique des outils permet de mieux observer la façon dont un orateur exerce de l'autorité sur ses auditeurs au moyen de son discours* ».[24] Ceci veut dire que l'homme politique ne livre pas un discours empreint de son intention, mais un discours patiné de la réalité sociale, économique, etc. où la parole même, si elle est libre, est encadrée par des principes, des lois.

I.1.3.8. L'approche sémiotique

Cette approche résulte du confluent de deux courants principaux de pensée notamment la sémiologie née d'un projet de Ferdinand de SAUSSURE et la sémiotique qui s'est constituée en discipline avec l'œuvre de PEIRCE.

Dans le premier cas, la sémiologie est conçue par F. de SAUSSURE comme une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale.
Selon cette conception, on serait tenté de penser que la sémiologie englobe la linguistique ou que c'est la linguistique qui englobe la sémiologie.

Dans le deuxième cas, la sémiotique, à la différence de la sémiologie, refuse de privilégier le langage et la société. Elle s'assigne comme objet d'être la théorie générale des modes de signifier. La sémiotique qu'envisage PEIRCE est une science des signes. Pour cet auteur, l'homme pense par les signes car la seule pensée que nous connaissons est celle des signes. Elle est donc l'étude des pratiques signifiantes prenant pour domaine le texte.

[24] Site : http://www.caseldi.univ-fcomte.fr/.../abarry/f-activite.html, visité le 2/5/2010.

Et partant, la généralisation de la signification ne passe pas d'abord par la production des énoncés et leur combinaison en discours ; elle est relayée, dans son discours, par des structures narratives et ce sont elles qui produisent le discours sensé, articulé en énoncés.

L'analyse d'un tel discours oblige finalement l'observateur à se mettre dans une mobilité constante qui consiste à enregistrer, écouter, regarder, etc.

Un mot sur ce parcours des approches. En dépit de la diversité des approches en analyse du discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers la définition unique de son objet par GRAWITZ qui soutient que toutes les recherches en ce domaine « *(...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or, un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours* ».[25]

Aborder une recherche en analyse de discours, c'est tenter de trouver la réponse à une multitude de questions de type :

- qu'est-ce que le discours ?
- quelles sont les principales approches en analyse de discours ?
- quel est l'apport de ces outils dans le travail de recherche en instance ?

Dans le présent travail, nous avons tenu à faire tout ce parcours dans le **Cadre théorique** pour apporter des réponses à ces questions proposées par Alpha Ousmane BARRY afin de mettre en place les outils nécessaires servant d'appui de base à nos lecteurs pour leur compréhension de la suite de ce travail.

[25] Site : http://www.caseldi.univ-fcomte.fr/.../abarry/f-activite.html, visité le 2/5/2010.

Dans ce même ordre d'idée, la présentation de l'auteur des discours faisant l'objet de notre analyse nous semble d'une impérieuse nécessité.

I.2. Cadre socio-historique

Convaincu que le discours fait impérativement appel à celui qui l'a produit et le contexte dans lequel il est émis, nous avons présenté l'auteur des discours faisant l'objet de notre analyse ainsi que leurs conditions de production.

I.2.1. Présentation succincte de l'auteur des discours sous analyse

> *« Pour faire passer un message parlé à une foule, il faut se faire accepter soi-même avant de faire accepter le message ; se faire connaître, se situer et situer son action sans choquer les besoins et surtout les attentes de la foule ».*
>
> *(D. VERNANT)*

Il nous a semblé outrecuidant d'omettre la mention de notre locuteur avant d'entrer dans l'analyse de ses discours parce que convaincu que le fruit renvoie à l'arbre qui l'a porté. Mais nous n'avons pas passé sous silence l'aspect mensonger des discours de la majorité des hommes politiques conduisant ainsi à s'effacer ou à paraître pour ce qu'ils ne sont pas. A ce propos, Kamto MAURICE nous dit :

> *« A l'évidence, le mensonge est présent en politique. Il tend même à devenir une pièce maîtresse de ce jeu dévoyé. Mais il n'est point en son centre. »*[26]

[26] MAURICE, (K.), « **Décrépitude morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique** » in *Déchéance de la politique*, Paris, éd., Mandara, décembre 1999, p.71.

Aussi semble-t-il avéré que tout acte de langage passe par la construction d'une « image de soi ». En d'autres termes, précise bien CHARAUDEAU, « *dès l'instant que nous parlons, apparaît une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons* ».[27]

Et en politique, il s'agit ainsi de créer l'éthos qui, au côté du pathos et du logos, participe de l'argumentation voire de la persuasion politique.
Par ailleurs, J.-M. COTTERET le dit mieux :

> « *Dans le discours politique plus que partout ailleurs, il faut renseigner l'autre sur la personnalité de celui qui transmet le message.* »[28]

Voilà pourquoi la mention de notre locuteur nous a semblé d'une impérieuse utilité. Passons-y plutôt rapidement.

S.N. est né à NYAMUTOBO en Commune GISHUBI, en 1956. Après ses études primaires et secondaires, il entre à l'Université du Burundi en 1976 et s'exile au Rwanda en mai 1979 suite aux remous à l'Université du Burundi.

De 1979 à 1983, il reprend les études au Rwanda où il obtient sa licence en Lettres, option géographie. Pendant ce temps, avec ses amis en particulier Melchior NDADAYE et Cyprien NTARYAMIRA, il fréquente depuis août 1979 l'U.B.U. (Umugambwe w'abakozi b'Uburundi ou Parti des Travailleurs du Burundi) où il a eu des responsabilités de secrétaire national chargé des relations extérieures. Plus tard, de retour au Burundi, il effectue un stage à l'Institut National de l'Audiovisuel à Paris où il obtient un diplôme de chargé de productions audiovisuelles.

[27] CHARAUDEAU, (D.), *Le Discours politique ; les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.66
[28] Site : http://www.francparler.org/dossiers/pj/charaudeau-ciep, visité le 18/4/2010.

De 1984 à 1987, il exerce comme producteur et présentateur d'émissions, puis chef de section à la Radio Burundi.

En 1986, le FRODEBU sort de la totale clandestinité, une idée qui était développée dès 1985 du groupe NDADAYE Melchior, NTARYAMIRA Cyprien, NDIKUMWAMI Richard, MANIRAMBONA Juvénal et S.N.

Haut cadre du parti UPRONA, il sera tour à tour nommé Premier Secrétaire National chargé de l'Information et de la Mobilisation (1987-1988), puis Secrétaire National chargé de l'Institut Rwagasore (1988-1991).

En octobre 1988, il est nommé membre de la Commission Nationale que le Major Pierre BUYOYA, alors Président de la République du Burundi, avait chargé d'étudier la question de l'Unité nationale suite aux événements de NTEGA-MARANGARA.

En 1989, S.N. faisait partie du Comité Exécutif de l'Association Culturelle pour le Progrès au Burundi (A.C.P.B.) où il animait beaucoup de conférences qui ont contribué à élever le niveau du débat politique au Burundi. Il a aussi publié beaucoup d'articles dits *Osés* dans la revue *Le Réveil* de cette Association. En même temps, il supervisait la publication sous forme ronéotypée, du journal *Aube de la Démocratie*.

Dès le 15 janvier 1991, il avait compris que son divorce avec l'UPRONA était irréversible et le quitta en février 1991.

En juin 1993, il est élu député dans la circonscription de Gitega mais n'a pas siégé à l'Assemblée Nationale car il a été nommé Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération.

Réfugié à l'ambassade de France avec ses amis, malgré la douleur causée par la mort de son « vrai » ami NDADAYE et de son épouse, il s'est vite mis à réorganiser ce groupe.

C'est ainsi que dès le 25 octobre 1993, au nom du FRODEBU, il a appelé les Barundi à ne pas continuer à s'entretuer car il affirmait que cela ne faisait que souiller le sang et la mémoire du Président NDADAYE.

Au milieu du mois de novembre 1993, il est nommé Président a.i. du FRODEBU et a tenu une conférence de presse dans laquelle il a souligné l'impasse politique, juridique et institutionnelle dans laquelle le pays se trouvait et annonçait, pour le plus tôt, l'élection d'un nouveau Président de la République dans des délais supérieurs à douze mois.

Le 22 décembre 1993, S.N. démissionne de son poste de ministre des relations extérieures et de la coopération et occupe son siège à l'Assemblée Nationale qui le porte tout de suite à sa présidence. Il cumule cette fonction avec celle du Président ad intérim du parti SAHWANYA FRODEBU.

Fort de ces deux fonctions, il s'investit avec succès dans les négociations qui ont conduit à l'élection de NTARYAMIRA Cyprien au poste de Président de la République. Après la mort de celui-ci, le 6 avril 1994, S.N. est amené à assumer l'intérim à la tête de l'Etat jusqu'à sa confirmation le 30 septembre 1994 comme Président de la République du Burundi à part entière.

Le 25 juillet 1996, le Major Pierre BUYOYA opère un coup d'Etat et remplace S.N.

Rappelons que les discours faisant l'objet de notre analyse s'inscrivent dans cette période comprise entre le 6 avril 1994 et le 25 juillet 1996.

I.2.2. La situation socio-politique au moment de ses interventions

Pour circonscrire les discours sous analyse, nous nous fions à la situation socio-politique de 1993, année qui a connu l'assassinat du Président Melchior NDADAYE, l'ami de S.N.

En effet, de source digne de foi, Melchior NDADAYE fut assassiné par un groupe de militaires pour des raisons non encore élucidées. Chose certaine, c'est que la mort de ce Président suscita beaucoup d'interrogations surtout dans le cercle de ses anciens compagnons (notre locuteur inclus) qui avancent que celui-là a été assassiné parce qu'il était hutu.

A ce sujet, BATUNGWANAYO avoue :

> « *Les putschistes avaient comme objectif global : chasser par la force le Président NDADAYE du pouvoir uniquement parce qu'il était d'origine hutu et remettre le pouvoir à l'armée essentiellement tutsi.* »[29]

Ce fut donc le prétexte de venger ce Président en massacrant systématiquement les tutsi et les hutu qui se réclamaient de l'opposition. On assista à la mort de plusieurs milliers de personnes innocentes. Pour sauver cette population innocente, des militaires commirent des forfaits en tuant des hutu même innocents dont les survivants s'exilèrent à l'étranger ou dans des marais.

Dès lors, les extrémistes hutu et tutsi se pourchassèrent ; ce qui provoqua l'irrespect de la population envers l'autorité et la loi. On venait de bafouer sciemment le droit à la vie, à la liberté et à l'expression.

[29] BATUNGWANAYO, (C.), « **L'opposition relaie les putschistes** », in *Aube de la Démocratie*, n°26, du 16-30 septembre 1993, BUJUMBURA, p.8

Une crise de confiance s'installa ipso facto entre d'une part, l'armée et le gouvernement et, entre l'armée et la population hutu, d'autre part.

Bref, la crise d'octobre 1993 a jeté dans les oubliettes l'Unité Nationale qui, pourtant avait été adoptée à la majorité écrasante deux ans avant.

Il va de soi que les discours présidentiels qui ont suivi cette date inoubliable et horrible du 21 octobre 1993 ont été de nature à tisser cette Unité qui manquait à la population burundaise. Et cette situation de désordre perdura jusqu'à la prise du pouvoir par le Major Pierre BUYOYA en 1996.

Voilà succinctement l'univers socio-historique dans lequel ont été produits les discours faisant office de notre analyse.

CHAPITRE II : DE LA PHRASE A L'ENONCIATION

> « *Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une seule qui soit la bonne : on ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant ; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire comprendre* ».
>
> (LA BRUYERE).

Aborder le texte du point de vue de son énonciation, c'est le considérer non seulement comme un énoncé produit dans le discours, mais surtout comme un indice de cet acte effectif qu'est la prise de parole effectuée par un sujet.

Parler ou écrire, c'est donc sélectionner un certain nombre d'éléments disponibles dans le système de la langue et les combiner selon des règles fixées par celle-ci.

Dans ce chapitre, nous essayerons d'analyser les discours de S.N. en partant de sa phrase à son énonciation en passant par le vocabulaire et la syntaxe.

II.1. La phrase

Nous n'avons pas la prétention d'analyser exhaustivement la phrase de S.N. Nous nous pencherons sur son organisation et son volume.

II.1.1. L'ordre des mots

L'ordre dont il est ici question ne concerne que l'antéposition et l'incidence.

II.1.1.1. L'antéposition

Quoique cet emploi ne soit pas fréquent chez notre locuteur, le peu de cas où il est mentionné n'est pas le fruit du hasard mais plutôt relève d'un lyrisme profond. L'antéposition concerne ici les adjectifs placés avant les noms que ceux-là qualifient.

A titre illustratif, on peut relever entre autres exemples :

- *De cette façon, il nous sera facile de nous fixer de **nouvelles** perspectives pour consolider la voie de la paix... (4734)*
- *La **principale** raison de cette situation est que la convention de Gouvernement... (4734)*
- *C'est vrai, l'autorité politique a toujours la responsabilité de veiller aux **hautes** préoccupations de la population... (4447)*
- *Mais aussi, que la mémoire de nos **vaillants** ancêtres qui ont combattu infatigablement pour le Burundi nous ramène à la raison (4759).*

II.1.1.2. L'incidence

Dans notre corpus, peu fréquent est l'emploi de l'incidence qui tient à la mise en évidence de l'élément sur lequel le locuteur veut insister.
Dans l'exemple ci-après, S.N. interpelle implicitement le peuple burundais à respecter l'institution présidentielle quel qu'en soit son statut (définitif ou intérimaire).

Il s'agit au fait ici d'une certaine couverture administrative surtout que le locuteur n'arrachait pas une grande confiance auprès des hommes politiques du temps de l'énonciation de l'énoncé suivant :

- *Et vous savez un Chef d'Etat, si intérimaire soit-il ne peut pas travailler à base des rumeurs. Je pense que tout cela fait partie de l'inquiétude qu'il y a aujourd'hui dans le pays en ce qui concerne l'évolution politique (4447).*

II.1.2. Le volume de la phrase

Une phrase est un assemblage de mots logiquement et grammaticalement organisé en vue d'exprimer un sens complet. Elle est la véritable unité linguistique. C'est dans cet assemblage formant un sens que nous ressentons des actions, des sensations, des sentiments, des idées et leurs rapports.

En analyse du discours, on ne s'intéresse pas aux sujets considérés indépendamment des situations de communication et ceci est valable aussi bien pour un énoncé élémentaire que pour les énoncés de grande taille.

II.1.2.1. La phrase courte

Les phrases les plus courtes, chez S.N., traduisent l'émotion fondée sur l'espoir d'un avenir promettant du Burundi malgré les moments difficiles qui sévissaient dans le pays.

Exemples :

- *Personnellement, je pense que non (4646)*

Dans cette phrase, le Président S.N. niait l'idée selon laquelle le Burundi était perdu à cause de la gravité des événements consécutifs à l'assassinat du Président Melchior NDADAYE.

- *Certainement (4646)*

De même source que la phrase précédente, celle-ci répondait à la question des journalistes de savoir si Feu NDADAYE ne devait pas se remuer dans sa tombe à voir la paralysie qui s'observait dans presque tous les secteurs du pays. Cette réponse à l'affirmative rejoint donc ou plutôt montre son appartenance politique qu'il partageait avec le Président assassiné.

- *Mais plutôt son soutien (4646)*

Cette phrase n'a certainement pas de sens en soi. L'on ne la comprend que par les mots environnants dans le texte.

« La sécurité qui doit être pour tous, être le souci de tous ; cela veut dire que tout Burundais doit se sentir intégré dans le système national de défense du pays, pour que chacune sente que l'autre (...) ne présente aucun danger. **Mais plutôt son soutien** ».

- *Je suis très satisfait (4734)*

Celle-ci est une réponse à la question des journalistes de savoir si S.N. était satisfait des résultats attendus du Sommet des Pays des Grands Lacs consacrés essentiellement aux questions de sécurité et de paix au Burundi et au Rwanda.

A travers ces exemples, on remarque que S.N., sous le coup de l'émotion, recourt d'instinct à une langue spontanée qui s'exprime par l'explosion subite du sentiment et où selon l'expression de Louis-Ferdinand CELINE « *le message n'a pas le temps de s'habiller en phrase* ».[30]

II.1.2.2. La période

Avant de passer à l'analyse de la période de S.N., nous écoutons CRESSOT qui la définit comme suit :

> « *La période répond à une vision totale et complexe, et à une volonté de rendu synthétique. Antérieurement à l'énoncé, l'esprit a pris conscience de l'ensemble des faits et de leurs rapports. Le mouvement de la phrase sera en harmonie avec l'association des faits à leurs circonstances, qui n'est elle-même qu'un mouvement de la pensée ; le tout s'articulera, ostensiblement ou discrètement, sur les charnières conjonctives. On conçoit que cette phrase solide soit devenue l'outil de la démonstration, et qu'en même temps son ampleur, le rythme qui peut en résulter, l'aient désignée aux rhétoriques comme la phrase oratoire par excellence* »[31].

Dans le discours que nous analysons, on peut ajouter à cette remarque de CRESSOT que, pour mieux faire passer l'idée principale, l'auteur accumule des circonstants qui apportent un éclaircissement. Ceux-ci, en ramenant à la surface des relations implicites entre certains faits de l'énoncé, en montrant comment ces faits s'impliquent les uns les autres, rendent le message plus compréhensible, plus clair.

Avant de passer à l'analyse des exemples, il importe de présenter les éléments les plus récurrents de la période de S.N. Il s'agit de : l'anaphore, la réduplication, l'adjonction, l'apposition, l'anadiplose.

[30] Site : http://www.caseldi.univ-fcomte.fr/.../abarry/f-activite.html, visité le 2/5/2010.
[31] CRESSOT, (M.), *Le Style et ses techniques*, Paris, PUF, 1976, p.272-273.

Qu'il suffise de lire les exemples suivants :

- *Je pense que **les Burundais doivent réfléchir** à travers des images que nous avons vues **ce jour-là, ils doivent réfléchir** et penser comment renouer avec **ce jour**, comme s'il y a des problèmes, il faut les poser non pas dans la violence mais plutôt dans la voie qui avait été tracée ce jour-là (4646).*

Cette période est bâtie sur deux figures de répétition, la réduplication et l'anadiplose. La réduplication est un procédé qui consiste en une reprise, généralement dans une énumération, d'une partie d'un groupe de mots précédents, après une pause.

Dans cette période, en effet, l'auteur reprend à deux reprises les mots **les Burundais (ils) doivent réfléchir** sur lesquels il insiste pour extérioriser ce qu'il ressent en lui afin d'interpeller le peuple burundais quant au retour à la paix et à la sécurité.

Il en est de même pour les mots **ce jour-là** repris trois fois dans cette même période. Cette répétition à la fin d'un membre de phrase constitue l'anadiplose qui permet d'assurer la liaison thématique à l'intérieur de la période. Rappelons que le jour auquel l'auteur songe est le 21 octobre 1993, date correspondant à l'assassinat de son vrai ami, Melchior NDADAYE avec qui il avait partagé la vie politique. De surcroît, ces tournures sont l'objet d'extériorisation de ses sentiments.

- ***Si** les Burundais avaient tenu leur parole, **si** d'autres facteurs ennemis de la paix du peuple burundais n'étaient hélas intervenus, **si** les Burundais avaient su dire non aux fauteurs de guerre de tout acabit, la paix, la sécurité, la concorde nationale et le développement socio-économique feraient l'objet de notre fierté aujourd'hui (4759).*

Dans cet exemple, on remarque aisément l'emploi anaphorique de **si** introduisant trois conditionnelles juxtaposées où l'auteur feint de présenter ses souhaits de manière hypothétique. Nous terminons par cette très longue période prononcée lors du premier anniversaire de la signature de la Convention du Gouvernement.

- *Cette convention avait* ***et*** *garde pour objectif : le retour du pays à la paix* ***et*** *à la sécurité, le désarmement des populations civiles* ***et*** *le démantèlement des milices, la mise en place d'un Conseil de Sécurité équilibré* ***et*** *fonctionnel, la réinsertion des déplacés, le rapatriement* ***et*** *la réinstallation des réfugiés dans des conditions optimales de sécurité, l'organisation d'un débat national de fond sur les problèmes majeurs du pays en vue de l'adoption d'un Pacte national de cohabitation pacifique entre les composantes de la Nation* ***et*** *d'une constitution adaptée, les réformes constitutionnelles, l'éducation de la population* ***et*** *de la jeunesse en particulier, à la paix, au respect de la vie, à la tolérance* ***et*** *aux valeurs démocratiques, l'encadrement des activités de production dans tous les secteurs de l'économie nationale, la reconstruction des infrastructures* ***et*** *la relance de l'économie nationale, l'assainissement de la gestion des finances publiques* ***et*** *la protection du patrimoine national, la poursuite des enquêtes nationales* ***et*** *internationales relatives aux événements survenus depuis octobre 1993, la garantie de l'indépendance de la magistrature* ***et*** *la promotion des libertés fondamentales de la personne humaine dont la liberté d'expression, d'association* ***et*** *d'entreprise* ***et*** *l'étude de la question de la diaspora burundaise (4688)*

Cette « célèbre » période est bâtie sur l'occurrence des éléments polysyndétiques où la conjonction de coordination **et** revient quatorze fois. Bien plus, on découvre que cette énumération à fonction appositive justifie l'objectif de la convention de Gouvernement ayant conduit S.N. à la présidence de la République du Burundi.

Sur la phrase de S.N., disons, somme toute, qu'elle constitue une marque d'affectivité. L'auteur est dominé par l'émotion et fait recours à des figures ou tournures lui permettant d'extérioriser implicitement ou explicitement sa pensée, ses émotions.

II.2. Le vocabulaire et la syntaxe

Une communication n'est, pour l'analyse du discours, intéressante que si elle résulte d'un choix dans le matériel qu'offre le système de la langue. Ce choix procède de l'intention qu'a l'émetteur de produire, par son message, un certain effet chez le destinataire. C'est ce que CRESSOT exprime ainsi :

> « *Nous exploitons plus ou moins consciemment la nuance qualitative et quantitative associée à un vocabulaire, à un certain tour de phrase, et, dans l'énoncé oral, à une certaine articulation, à une certaine intonation qui, conjugués ou non, visent à provoquer l'adhésion du destinataire.* »[32]

L'une des tâches essentielles de la stylistique consiste à interpréter le choix fait par l'usage dans tous les compartiments de la langue en vue d'assurer à sa communication le maximum d'efficacité. Notre objectif est ici de rendre compte du choix opéré sur l'axe vertical des paradigmes d'une part, et sur l'axe horizontal des syntagmes, d'autre part.

[32] CRESSOT, (M.), op.cit., 1976, p.9.

Dans l'analyse des paradigmes, nous nous sommes fondé sur le postulat qui stipule que pour signifier une même notion, il existe plusieurs termes. Ceux-ci diffèrent entre eux par leurs valeurs. Ce qui revient à dire que les synonymes ont la même signification mais non la même valeur ; et par conséquent, ne sont pas interchangeables.

Dans ce même ordre d'idée, nous nous mettons d'accord avec PASCAL qui observait déjà qu' « *il y a des lieux où il faut appeler Paris, Paris et d'autres où il la faut appeler capitale du royaume* ».[33]

Concrètement, nous analysons ici l'expressivité des pronoms personnels et des adjectifs possessifs correspondants d'une part, les présentatifs, l'impersonnel, les temps verbaux et les adverbes, d'autre part.

II.2.1. L'utilisation des pronoms personnels et des adjectifs possessifs qui leur sont associés

Normalement, on donne le non d'embrayeurs à tous les éléments lexicaux ou grammaticaux qui sont directement en rapport avec les paramètres constitutifs de la situation d'énonciation.

Ainsi, leur sens semble en l'occurrence se confondre avec leur référence puisqu'il n'est pas définissable hors des conditions ponctuelles de leur emploi par un individu donné, à un moment et en un lieu précis. Bien qu'ils soient inscrits dans la langue, leur valeur dépend des circonstances et du fonctionnement discursifs.

[33] PASCAL, (B.), cité par Marcel CRESSOT, op.cit., 1976, p.66.

II.2.1.1. L'utilisation du pronom personnel *je* et des adjectifs possessifs y relatifs

Cette catégorie renvoie automatiquement à celui qui dit ou écrit. Le **je** traduit donc une implication individuelle d'un locuteur dans son énoncé. Il convient de signaler que dans les discours faisant l'objet de notre analyse, l'utilisation de ce pronom ne s'est remarquée que dans les conférences de presse et interviews, discours non préparés.

En effet, sur trois discours non préparés, nous retrouvons une occurrence de soixante **je**, ce qui justifie l'implication directe du locuteur dans son énoncé.

Le terme de **sujet énonçant** ou **énonciateur**, comme le préconise CHARAUDEAU, désigne l'être de parole ou d'énonciation qui est construit par l'acte d'énonciation du sujet communicant. Il est donc le sujet qui se trouve dans l'espace interne inscrit dans la mise en scène du dire.

Sous cet angle, il constitue en quelque sorte l'identité énonciative que se donne le sujet communicant à lui-même. Cette identité sera différente selon le(s) rôle(s) qu'il est amené à ternir en fonction des contraintes de la situation et des visées stratégiques du sujet communicant.

Dire **je**, c'est s'assumer dans le discours, affirmer sa place en tant qu'énonciateur dans son énoncé. Il semble donc que c'est un indice fort de subjectivité.

Nous optons d'étudier le **je** avec les syntagmes verbaux qui le suivent regroupés en performatifs et en énonciatifs.

Etant donné que le style polémique (dû au recours au **je**) n'est pas uniquement marqué par la présence du locuteur dans le discours, ni par l'opposition de l'énonciateur avec le public, nous avons remarqué qu'il faudrait étudier la modalité que ce style implique.

1° *Je* suivi des performatifs ou semi-performatifs

Partons des exemples:

- *Je **donnerai** une appréciation que j'**ai fait** personnellement autour de tout ce processus qui a conduit à cette date que j'**appellerai** toujours mémorable du 10 juillet 1993 (4646).*
- *Personnellement, je **garde** l'espoir que les Burundais reviendront à la sagesse... (4646).*
- *La question, je me la pose et je le **dis** souvent aux hommes politiques (4646)*
- *J'**imagine** et j'**espère** que de cette inquiétude naîtra l'espoir (4646)*
- *Je le **dis**, je le **répète**, aujourd'hui, il ne faut pas que les Burundais se leurrent (4646)*
- *...avec lesquels j'**ai eu à parler** informellement, pas dans un cadre politique bien précis (4447)*
- *Je **suis très satisfait** (4447)*
- *J'**ai trouvé** à Gatumba une population toujours habile, toujours prête à mener une vie commune... (4447)*
- *Je n'**oublierai** jamais cette séance d'échanges que nous avons eue avec ces femmes membres de coopératives de production du coton (4447)*
- *En tout état de cause, je **constate** qu'aujourd'hui nous sommes dans un tournant historique extrêmement important (4447)*
- *J'**ai eu** également l'occasion de rencontrer le peuple profond et d'être avec lui (4447)*

- *Je **vais** d'ailleurs conseiller à la classe politique burundaise... (4447)*
- *C'est une question sur laquelle j'**ai beaucoup insisté** pour le Burundi et j'**ai tenu** absolument que cela figure dans la déclaration (4734)*
- *Le Président Moubarak, je l'**ai rencontré** aujourd'hui (4734)*
- *J'**ai effectué** une visite officielle en Egypte (4734)*
- *Et j'**ai rencontré** un Chef d'Etat ouvert (4734)*
- *A tous mes compatriotes, je **demande** de me suivre sur cette voie (4759)*
- *Je **réitère** mon engagement personnel dans ce combat pour le retour à la paix et à la réconciliation de tout le peuple burundais (4759)*

A travers ces exemples, le locuteur s'approprie de la force de faire. L'énoncé traduit en quelque sorte un acte non explicite mais vérifiable. Les syntagmes verbaux performatifs permettent d'énoncer des phrases qui n'acceptent aucune remise en cause. Il est à remarquer que l'énonciateur prend totalement en charge son énoncé et qu'il agit en sa propre personne, d'où la distance entre l'énonciateur et l'énoncé tend vers zéro. On a donc ici de la peine à contredire le message véhiculé par ces énoncés.

2° *Je* suivi des verbes énonciatifs ou des verbes métadiscursifs

Les verbes métadiscursifs servent, en principe, à mettre en scène celui qui parle et lui permettent de créer son éthos. Dans notre corpus, les verbes qui suivent le **je** démontrent un jeu rhétorique dominé par les expressions de doute et de nuance.

Dans les énoncés suivants, s'installe une sorte d'interpellation de l'allocutaire par le locuteur ; l'allocutaire étant, dans le cas présent, le peuple burundais.

Exemples :

- *Beaucoup de Burundais, je **crois** ont senti l'événement comme une sorte de soulagement (4646)*
- *Je **pense** que les Burundais doivent réfléchir à travers des images que nous avons vues (4646)*
- *Je **ne sais pas** si les gens s'en rendent compte (4646)*
- *Je **voudrais** plutôt que tout le monde se solidarise pour des idéaux de la paix et de la sécurité (4646)*
- *Je **ne crois pas** que le peuple burundais est suicidaire (4646)*
- *Je **dirais** donc que la soif de la population de Gatumba est une soif partagée avec les populations des autres communes (4447)*
- *Je **pense** qu'il faudrait qu'on essaye de faire comprendre à la population... (4447)*
- *Je **pense** que tout cela fait partie de l'inquiétude (4447)*
- *Je **m'attendais** à ce que les chefs d'Etat de la région puissent se rencontrer ensemble (4734)*

De ce qui précède, nous concluons que notre locuteur S.N. n'utilise **je** que dans les discours non préparés (conférences de presse et interviews).

Néanmoins, l'exception est faite dans un seul discours préparé de notre corpus où il utilise deux **je** à la fin de son discours. Cet emploi exclusif de **je**, circonscrit dans une interpellation du peuple burundais, semble revêtir un cachet émotionnel qui, par ailleurs, caractérise notre locuteur.

Nous remarquons, de surcroît, que l'auteur de ces énoncés semble s'effacer pour responsabiliser l'allocutaire ; ce qui est une prise de distance du locuteur par rapport à ses énoncés.

Cette analyse est aussi valable pour l'emploi de la forme personnelle ou possessive de première personne, comme les exemples qui suivent le montrent :

- *C'est ce qui **m**'a fait venir ici à Gatumba (4447)*
- ***Mes** services de sécurité **m**'ont proposé... (4447)*
- ***Ma** présence aujourd'hui à Gatumba est tout à fait par hasard (4447)*
- *Et cela **me** permettra demain de reprendre le travail... (4447)*
- *Le ministre Kinana était venu **me** transmettre les salutations de **mon** frère ami le Président tanzanien de **me** rencontrer... (4734)*
- *A tous **mes** compatriotes, je demande de **me** suivre... (4759)*
- *Je réitère **mon** engagement personnel dans ce combat... (4759)*

Dans les énoncés où la forme atone **me** est en fonction de COD ou COI, nous retrouvons l'individualisation du locuteur, ce qui rend minimale la distance qui sépare le locuteur et son énoncé.

Par contre, dans les énoncés à dominante possessive, se dégage une relation socio-politique matérialisée par une marque abstraite d'individualisation du discours plutôt qu'une véritable possession physique ou matérielle. Ceci veut dire que le locuteur semble se citer lui-même et, par là, exprime ses sentiments propres vis-à-vis de la question de paix et de sécurité.

II.2.1.2. L'utilisation du pronom personnel *nous* et des adjectifs possessifs *nos* et *nôtre*

La lecture objective des discours de S.N. permet de discerner trois types d'emploi de **nous** et des adjectifs possessifs correspondants.

En effet, il y a d'abord un **nous** de majesté que S.N. utilise pour parler au nom du Burundi dont il est le chef, ou dans les actes solennels.

Ensuite, il utilise un **nous** de modestie pour parler de son action, son œuvre. On relève, enfin, un **nous** associatif qui surgit immédiatement dans le discours. Parlons-en rapidement. Nous analysons ici les deux derniers cas ; le premier n'étant pas récurrent.

1° Le *nous* de majesté

Nous partons des exemples :

- *Et aujourd'hui pour **nous** qui prétendons être ses successeurs, c'est une sorte d'échec quand on voit ce qu'il y a ici (4646)*
- *A cette même occasion, **nous** lançons un appel aux responsables administratifs, aux forces de l'ordre (4646)*
- ***Nous** venons ici, parce que **nous** savons que vous avez grandement besoin de cette paix et de cette sécurité (4646)*
- ***Nous** souhaitons que ce premier anniversaire de cet instrument de paix... (4688)*
- ***Nous** remercions et encourageons tous ceux qui s'investissent dans cette voie (4688)*
- *Quant à **nous**, **nous** n'avons cessé de parcourir le pays pour vivre et dialoguer avec **notre** peuple (4688)*
- ***Nous** avons eu beaucoup d'occasions de rencontre avec des Burundais de toutes catégories (4688)*
- *Ainsi **nous** avons rencontré des hommes d'Eglise, des sages, des femmes, des magistrats (4688)*
- *Dans **notre** engagement et **notre** investissement pour le retour de la paix, **nous** nous sommes également préoccupé des relations entre le Burundi et ses voisins et amis (4688)*
- ***Nous** devons poursuivre avec davantage d'énergie et de ténacité tant les obstacles sont nombreux (4688)*

- *Il faut d'abord savoir ici que,* ***nous*** *voudrions plutôt que ça soit les mécanismes démocratiques qui s'imposent (4447)*
- *A* ***nous*** *donc, membres de la classe politique burundaise de savoir déterminer (4447)*
- *La population veut la stabilité et il faut que,* ***nous*** *hommes politiques* ***nous*** *l'aidions plutôt, que* ***nous*** *l'encadrions (4447)*
- ***Nous*** *voici à la veille du cinquième anniversaire de la Charte de l'Unité nationale (4759)*
- *Ici,* ***nous*** *en appelons au sens d'Ubushingantahe de* ***notre*** *peuple (4759)*
- ***Notre*** *vœu est que l'ensemble des provinces suivent dans cette voie (4688)*

Dans les exemples susmentionnés, l'auteur parle sous la couverture d'une institution socio-politique, c'est-à-dire qu'il s'efface d'être le seul responsable de ses énoncés mais en réalité ce **nous** renvoie au **je** camouflé.

En d'autres termes, le locuteur parle au nom de tout le pays dont il est le Chef, ce qui est preuve de solennité. Ce **nous** a en définitive une valeur de première personne amplifiée qui permet alors au locuteur (S.N.) de parler en tant qu'individu mais aussi comme sujet occupant une fonction ou une position sociale collectivement reconnue.

2° L'emploi de *nous* associatif

La lecture attentive des discours de S.N. nous a révélé l'emploi d'un **nous** associatif qui renvoie au partage de responsabilité de l'acte énonciatif entre le locuteur (destinateur) et le destinataire qui est le peuple burundais.
Ainsi avons-nous regroupé ces énoncés en deux catégories à savoir :

- le cas où le locuteur s'implique lui-même
- le cas où le destinataire est impliqué

a) Le cas où le locuteur s'implique lui-même

Exemples :

- ***Nous*** *avons d'abord besoin de vivre et après de chercher ce qui pourrait davantage améliorer* ***notre*** *vie (4646)*
- *Vous savez que* ***nous*** *venons d'achever, après multiples difficultés de parcours, la mise en place de* ***notre*** *corps diplomatique dans le respect des prescrits de la Convention de Gouvernement (4688)*
- *Tout cela va nous aider à éradiquer le phénomène de l'impunité qui a élu domicile dans* ***notre*** *pays (4688)*
- *Sans être exhaustif, certains faits montrent bien que* ***nous*** *ne pouvons nous fatiguer (4688)*
- ***Nous*** *célébrons aujourd'hui le 5ème anniversaire de la Charte de l'Unité Nationale (4759)*
- *L'Unité des Burundais doit être vécue davantage dans* ***nos*** *réalités de tous les jours (4759)*
- *Il est vrai que* ***notre*** *pays a de multiples problèmes jugés sensibles (4759)*
- ***Nous*** *sommes absolument un même peuple (4759)*
- ***Nous*** *partageons de surcroît un même pays (4759)*

Dans cette série d'exemples qui ne sont cependant pas exhaustifs, le **nous, nos** ou **notre** est inclusif.

En d'autres termes, le locuteur marque son adhésion à ses énoncés en recourant à la **modalité de nécessité** par laquelle il cherche à influencer les destinataires à adhérer aux mots d'ordre d'alors notamment l'unité, la paix et la sécurité.

Cette stratégie permet de réduire la distance entre S.N. et son énoncé, ce qui est évidemment le cas pour cette série d'énoncés suivants où l'auxiliaire modal **devoir** exprime une **modalité d'obligation**.

Exemples :

- ***Nous devons*** *poursuivre avec davantage d'énergie et de ténacité tant les obstacles sont nombreux (4688)*
- ***Nous devons*** *donc rester vigilants (4688)*
- ***Nous devons*** *vivre en symbiose d'autant plus aisée que nous partageons la même culture, la même langue et la même histoire (4759)*
- *Bien au contraire,* ***nous devons*** *nous réimposer la coexistence pacifique, opter pour le pardon mutuel et la réconciliation (4759)*
- ***Nous devons*** *saisir cette occasion pour dire aussi à tous les Barundi que la paix et l'unité sont difficiles à entretenir dans un pays ravagé par la misère économique (4759)*
- ***Nous devons*** *travailler et produire plus car nos problèmes – nous voyons – ne sont pas seulement politiques (4759)*
- ***Nous devons*** *réapprendre la discipline au travail, favoriser la production, vaquer à nos obligations dans la sérénité (4759)*

b) Le cas où le destinataire est impliqué implicitement

Exemples :

- *En âme et conscience, puisque* ***nous*** *nous réclamons souvent de lui,* ***nos*** *actes honorent-ils sa mémoire ? (4759)*
 N.B. : Ce ***lui*** *et* ***sa*** *renvoient à Melchior NDADAYE.*
- *Et là* ***nous*** *les Burundais avons une certaine responsabilité (4646)*
- ***Nous*** *sommes en train de le tuer pour une nième fois (4646)*
- *On peut se demander effectivement si* ***nous*** *ne sommes pas en train de remuer son âme (4646)*

Dans ces quelques exemples, le locuteur s'exprime à propos de la mort de Melchior NDADAYE, son ancien ami intime.

Il est à remarquer que contrairement au cas précédent, le présent **nous** n'est pas à dire vrai inclusif ; il renvoie plutôt à **vous** et à **ils**, bref à tous ceux qui auraient tué M. NDADAYE.

Le locuteur utilise cette stratégie pour ne pas blesser l'amour-propre du destinataire et ainsi présenter l'erreur comme commune. Son discours est par ce fait tendu d'autant que le locuteur cherche à arracher l'adhésion de son interlocuteur. La distance entre l'énoncé et l'énonciateur est donc maximale car celui-ci le considère comme partie d'un monde distinct de lui-même.

II.2.1.3. L'emploi de *vous*

Contrairement aux autres embrayeurs personnels analysés, le recours à **vous** n'est pas récurrent.
Cependant, dans notre corpus, nous relevons neuf énoncés de ce genre où le locuteur s'adresse soit à la population burundaise, soit aux journalistes avec qui il s'entretient.

1° Le *vous* désignant des interlocuteurs directs

Nous partons de ces exemples tirés tous des Conférences de presse de notre corpus.

- ***Vous** vous souvenez d'une phrase qui est restée dans la mémoire des hommes politiques (4646)*
- *Et **vous** aurez vu que tous les Chefs d'Etat étaient présents à l'exception du nouveau Président de la Tanzanie (4734)*
- *Afin que **vous** sachiez par conséquent ceux qui **vous** cherchent du bien et ceux qui **vous** cherchent du mal (4774)*

- *Et **vous** savez, un Chef d'Etat, si intérimaire soit-il, ne peut pas travailler sur des rumeurs (4447)*
- *Ceux qui ont tué le Président NDADAYE que **vous** aviez élu (4774)*
- *Pourtant en mai 1993, quand les candidats BUYOYA et NDADAYE **vous** demandaient vos voix, personne n'a osé dire qu'il allait **vous** apporter les affres de la guerre que **vous** endurez (4774)*

Avant d'analyser ce groupe d'exemples, nous rappelons que l'analyse ne concerne ici que les embrayeurs personnels en fonction de sujet.

Dans ces exemples, en effet, les interlocuteurs directs sont d'une part les journalistes avec qui le locuteur s'entretient et la population de MURUTA à qui il s'adresse d'autre part. Mais il faut remarquer que chaque fois le locuteur de ces énoncés feint de s'adresser aux seuls interlocuteurs directs alors qu'il vise réellement toute la population burundaise.

A ce titre, il ménage par jeu une distance feinte entre lui et ses destinataires ; ce qui confère à cet embrayeur personnel une valeur dite hypocoristique c'est-à-dire à la fois atténuative, ludique et affective.

2° Le *vous* associant des personnes autres que celles à qui on s'adresse

Plus accentuée est ici la valeur hypocoristique d'un **vous** qui, au lieu de viser exclusivement les interlocuteurs, apostrophe la conscience de tout un chacun en vue d'un retour de la paix et de la sécurité.
Nous n'avons relevé, dans notre corpus, que trois cas suivants :

- ***Vous** savez que nous venons d'achever, après multiples difficultés de parcours, la mise en place de notre corps diplomatique dans le respect des prescrits de la Convention de Gouvernement (4688)*

- *Chers compatriotes ici rassemblés, **vous** avez besoin de connaître la vraie réponse à ces questions (4774)*
- *Pour la plupart, **vous** avez encore en mémoire le patriotisme, la bravoure et l'amour de tous les Barundi sans exclusion aucune au Prince Louis Rwagasore (4774)*

II.2.2. L'utilisation du pronom *on*

Les grammaires classent ce pronom tantôt parmi les pronoms indéfinis, tantôt parmi les pronoms personnels, selon qu'elles prennent en compte son sémantisme, indéterminé, ou sa syntaxe, et la possibilité de l'employer comme équivalent de presque toutes les personnes.

Il semble, en outre, avéré que seule l'interprétation contextuelle permet de distinguer s'il a la valeur d'un **nous** ou de **tout le monde**. De ce fait, **on** *« est un pronom caméléon »*[34], comme le dit bien HERSCHBERG PIERROT.

Ainsi avons-nous constaté que dans notre corpus, le pronom indéfini **on** est utilisé dans un triple statut énonciatif.

II.2.2.1. Le cas de *on* renvoyant à *je*

Exemples :

- ***On** ne peut pas manquer de nostalgie surtout quand **on** s'est lancé dans cette bataille pour la démocratie depuis des temps (4646)*
- *Et surtout quand **on** vit les difficultés auxquelles les Burundais sont confrontés aujourd'hui (4646)*

[34] HERSCHBERG PIERROT, (A.), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003, p.27

- *Quand **on** voit bien combien les Burundais qui avaient espéré que la Démocratie allait être le ciment de leur sécurité... (4646)*
- *L'**on** ne peut pas manquer de nostalgie (4646)*
- *Quand **on** passe toute une semaine à travailler assidûment à Bujumbura, des fois **on** a besoin de changer le cadre et de reposer le cerveau et l'esprit (4774)*

II.2.2.2. Le cas de *on* renvoyant au *nous* inclusif

Exemples :

- *En tout cas quand **on** voit aussi comment il (M. NDADAYE) plaidait pour la solidité au sein du pouvoir politique...et qu'**on** voit tout ce drame que les Burundais vivent, **on** peut se demander effectivement si nous ne sommes pas en train de remuer son âme (4646)*
- ***On** est allé d'abord dans le marché de Kinama, puis Muzinda (4646)*
- ***On** a poussé jusqu'à Musenyi (4447)*
- ***On** le sent, **on** le voit, **on** l'entend (4447)*

II.2.2.3. Le cas de *on* signifiant *tout le monde*

- ***On** n'a jamais vu un peuple qui rompt avec son histoire (4646)*
- *Et l'**on** voit aussi que ce ne sont les différentes formations politiques qui aujourd'hui se disputent la vie nationale (4646)*
- ***On** ne rend pas service aux Burundais en disant que tous les problèmes se trouvent autour du Président de la République (4646)*
- *Parce que quand **on** sent qu'**on** est blessé et qu'**on** en souffre, **on** se fait soigner (4646)*
- *A moins justement qu'**on** soit un suicidaire (4646)*

Dans ce triple emploi de **on**, le locuteur semble distraire, par endroits, ses allocutaires en s'effaçant et en cachant ses émotions et sentiments.

A le voir bien, S.N. relate sa nostalgie de ce qui s'est passé après la mort de son intime, feu Melchior NDADAYE.

II.2.3. Le recours à l'impersonnel

Avant de passer à l'étude des nuances stylistiques contenues dans les énoncés de tour impersonnel, signalons que nous en avons décrypté deux catégories qui se fondent toutes sur ce principe que notent deux remarques de CRESSOT qui dit que « *dans le verbe impersonnel, l'esprit ne réalise pas le sujet, c'est-à-dire la cause* ».[35]
Et il ajoute :

> « *Tous les verbes subjectifs et tous les verbes d'état peuvent être construits impersonnellement soit qu'on ne veuille pas rattacher le verbe à un sujet personnel, soit qu'on ne puisse désigner ce sujet.* »[36]

1ère catégorie

Dans cette catégorie, nous avons regroupé les exemples qui suivent :

- *Mais **il ne faut pas** être tétanisé par ce qui s'est passé (4646)*
- ***Il faut** plutôt poursuivre sur notre lancée (4688)*
- *Je pense plutôt qu'**il faut** que tout le monde, au lieu de chercher à condamner (...), **il faut** se poser soi-même la question (4646)*
- *Je pense et **il faut** que tout le monde le comprenne que ce qui se passe dans ce pays me fait beaucoup souffrir (4646)*

[35] CRESSOT, (M.), op.cit., p.160.
[36] Idem, p.161.

- ***Il faut*** *plutôt poursuivre sur notre lancée (4688)*
- *Mais nous pensons aussi qu'**il faut** nous habituer à cette patience (4447)*
- ***Il ne faut pas*** *privilégier des voies extrêmes (4447)*
- ***Il faudra*** *se rapprocher le plus possible de ce peuple (4447)*
- ***Il faudra*** *immanquablement éviter le châtiment des uns alors qu'aux autres on ne réserve que la complaisance (4759)*

Dans cette série d'exemples, en effet, avec le tour impersonnel, l'attention est dirigée sur l'information, la source, c'est-à-dire la personne auteur reste tue. Ainsi le locuteur veut-il que son (ses) destinataire(s) prenne(nt) acte des recommandations ou des ordres leur transmis sans les rattacher directement à leur auteur.

En outre, l'impersonnel lui permet de montrer le devoir sans l'imposer en insistant simplement sur la nécessité, l'importance, l'utilité ou l'aspect essentiel de la tâche.

De surcroît, cette tournure impersonnelle est pourvue d'une valeur modale pour atténuer la note catégorique que revêtirait l'impératif. De ce fait, S.N. en appelle à la responsabilité de l'individu par le recours à l'épanorthose (cf. les deux premiers exemples), figure de pensée « *qui consiste à revenir sur ce que l'on vient d'affirmer, soit pour le nuancer, l'affaiblir, et même le rétracter, soit au contraire pour le réexposer avec plus d'énergie* ».[37]

[37] MORIER, (H.), *La Psychologie des styles*, Genève, Georg, 1985, p.438.

2° Catégorie

S.N. utilise l'impersonnel pour conférer un caractère général à une impression ou à un point de vue – souvent non évidents – qui risqueraient de paraître trop personnels ou trop subjectifs. Ce faisant, il montre que tout le monde peut partager la même impression, le même jugement ou le même point de vue.

Les énoncés qui suivent l'illustrent :

- *Ainsi **il est arrivé** que plutôt que de voir dans un dirigeant quelconque un homme au service de la Nation entière, la tendance a été de voir en lui un Chef ethnique et/ou politique (4688)*
- ***Il faudra** quand même que les politiciens sachent que tout problème nécessite une réponse (4447)*
- *Ce qu'**il faut**, c'est que quand **il se pose** un problème à l'échelle nationale, des gens se concertent (4447)*
- ***Il reste** alors aux Burundais de voir ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas (4734)*
- ***Il est illusoire** voire insensé de croire que l'exclusion ou toute autre forme d'injustice (...) amèneront le bonheur (4759)*

Dans ces exemples, le locuteur masque la marque de sa personne dans des mesures prises unilatéralement ou dans des avis personnels. Cet emploi a donc le but de créer l'illusion chez les destinataires (ici les fauteurs de guerre ou de trouble) comme les co-auteurs de la mesure prise. C'est en quelque sorte une façon d'éviter de faire sentir son autorité personnelle sur ses subalternes en les considérant comme ses collaborateurs.

Tout autre d'aspect est, du côté de l'impersonnel, l'emploi où S.N. fait resurgir sa personne en accompagnant l'impersonnel des pronoms personnels **je** et **nous** ainsi que leurs équivalents.

Exemples :

- *Je m'étais dit qu'**il fallait** que j'aille voir ce qui se passe dans les marchés de Bujumbura (4447)*
- *C'est là que **je** m'étais dit qu'**il fallait** passer à Gatumba aussi (4447)*
- ***Il faut** d'abord ici savoir que **nous** voudrions plutôt que ça soit les mécanismes démocratiques qui s'imposent (4447)*
- ***Il est vrai** que **notre** pays a de multiples problèmes jugés sensibles (4759)*

A partir de ces énoncés où l'affirmation procède d'une logique évidente, ces pronoms ont un rôle de faux modalisateur. S.N. feint de rendre personnel un point de vue général pour montrer son ironie à l'égard des gens dont il se plaint (les fauteurs de trouble).

II.2.4. L'emploi des présentatifs

Aussi récurrent que la forme impersonnelle est l'emploi itératif des présentatifs **c'est** et **il y a**.

II.2.4.1. Le présentatif *c'est*

Exemples :

- *Mais alors l'échec, faut-il en prendre une certaine responsabilité et se faire un engagement de réparer là où il faut réparer ? **C'est** ce que nous essayons de faire (4646)*
- *Et aujourd'hui pour nous qui prétendons être ses successeurs, **c'est** une sorte d'échec quand on voit ce qu'il y a ici (4646)*
- *Je ne vous répondrais pas du tout à cette question parce que franchement, **c'est** une rumeur, comme vous le dites (4447)*
- *Même avec des divergences que vous pouvez avoir remarquées **c'est** une étape importante (4734)*
- *Ce qu'il faut, **c'est** que quand il se pose un problème à l'échelle nationale, des gens se concertent (4447)*
- *Ce qu'il faut aux Burundais, **c'est** de s'organiser pour ne pas laisser leur pays être guidé par des rumeurs (4447)*

Dans tous ces exemples, une remarque se dégage. Le présentatif **c'est** est entouré ; c'est-à-dire qu'il met en relief sa valeur de pivot. En d'autres termes, il se trouve dans une situation contextualisée dans la mesure où il s'explique aisément par ce qui se trouve à sa gauche et à sa droite. Pour cela, il fonctionne en même temps comme un **anaphorique** et un **cataphorique**.

En effet, la présence de **c'est** suffit à créer un embryon de point de vue. Elle apporte des informations supplémentaires car il anaphorise d'une part toute l'information se trouvant à sa gauche et annonce, d'autre part, ce qui se trouve à sa droite en jouant le rôle de relais topique.

Cet emploi du présentatif qui lui attribue les valeurs anaphorique et cataphorique permet au locuteur de poser l'existence des objets de discours, (ce qu'il veut présenter à ses allocutaires) et de présupposer l'existence du sujet à l'origine de cette référenciation. Par cette tournure, le locuteur crée un effet de réel en garantissant la réalité du référent, tout en insistant sur la réalité de la source énonciative à l'origine de la prédication sur le référent.

II.2.4.2. Le présentatif *il y a*

Il y a semble a priori un présentatif rebelle à l'expression d'une valeur énonciative ou représentative, dans la mesure où « *dans une perspective ontologique, il atteste l'existence ou la non-existence d'un phénomène, lequel n'a pas besoin d'être déterminé, et encore moins, référé* ».[38]

Dans ses énoncés, S.N. utilise **il y a** pour introduire la substance dans la réalité considérée comme devant y jouer éventuellement quelque rôle, c'est-à-dire que ce présentatif introduit un référent nouveau dans le discours, sans que ce dernier soit impliqué par un quelconque élément contextuel.

[38] Site: http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/commpol.html, visité le 16/2/2010

Pour cette raison, **il y a** possède une valeur représentative indéniable en raison de son rôle dans les prédications dont il est le support, et aussi en raison de sa fonction de relais topique parce que construisant la prédication existentielle dans le rhème et construisant l'existence du support de la prédication dans le préambule.

En d'autres termes, dans les énoncés de notre locuteur, l'emploi de **il y a** introduit certes un objet nouveau, mais dans le même temps, l'information qui sera reformulée dans la phrase suivante est également en elle-même une reformulation de la fascination exprimée au début du paragraphe précédent, en sorte qu'il (il y a) fonctionne à la fois comme cataphorique et anaphorique.

Les exemples ci-après le montrent :

- *Puisque c'était pour la première fois qu'**il y avait** transfert du pouvoir d'un ancien Chef d'Etat à un autre sans qu'**il y ait** usage de la force (4646)*
- *Tout le monde remarque qu'**il y a** énormément de problèmes et d'inquiétudes (4646)*
- *Quand une partie d'une forgerie ne fonctionne pas, **il n'y a pas** moyen de forger (4688)*
- *Il faut faire la part des choses entre un militant d'un parti politique et un gestionnaire direct de l'Etat. **Il y a** une énorme différence (4734)*
- *Nos efforts (...) nous montrent que nous sommes dans le bon chemin. **Il y a** des signes qui annoncent le retour à la paix et à la sécurité (4759)*

En guise de conclusion sur l'emploi des présentatifs, disons tout de suite qu'il est très récurrent quand bien même la fréquence de **il y a** l'emporte largement sur celui de **c'est**. Il semble que cet emploi est préférablement fréquent pour des raisons d'ordre sentimental.

Le locuteur l'utilise à plusieurs endroits pour se faire comprendre. Les présentatifs ainsi utilisés introduisent un élément nouveau, en position rhématique (valeur anaphorique) et ouvre la possibilité d'une actualisation de l'élément nouveau, à l'égard de laquelle la séquence qui suit le présentatif joue un rôle thématique (valeur cataphorique) de support de la prédication.

II.2.5. Les embrayeurs spatio-temporels

Le discours est apte à fournir des informations sur la place qu'occupe le locuteur, au moment où il parle ou écrit, dans un espace et un temps donnés.

II.2.5.1. Les embrayeurs spatiaux

Soulignons que l'embrayeur spatial que S.N. utilise est **ici** qui ne peut normalement désigner d'autre lieu que celui dans lequel s'effectue l'acte énonciatif. Il s'agit d'un embrayeur saturé car chacune de ses occurrences ne renvoie qu'à un seul référent spécifique. Les exemples qui suivent le matérialisent :

- *Et pour nous qui prétendons être ses successeurs, c'est une sorte d'échec quand on voit ce qu'il y a* ***ici*** *(4646)*
- *Je suis pratiquement venu* ***ici*** *à Gatumba pour me délecter avec les gens que vous avez vus à côté de moi (4447)*
- *Le premier a lancé sa campagne* ***ici*** *même à Kayanza, le second à Ngozi, non loin d'****ici*** *(4774)*
- *Chers compatriotes* ***ici*** *rassemblés, vous avez besoin de connaître la vraie réponse à ces questions (4774)*

Notons que ces embrayeurs reflètent tous leur référent déterminé par la situation d'énonciation. La localisation est ici précise et le repérage spatial n'est réellement pas tributaire d'une désignation gestuelle propre à lever l'ambiguïté du discours. Ce repérage ne prête donc pas à confusion. Il signifie ou désigne le lieu où le message est produit.

Néanmoins, nous constatons que dans le dernier exemple **ici** ne désigne pas seulement le lieu où se trouvent les protagonistes discursifs mais aussi désigne tout autre lieu où se trouverait une quelconque masse de Burundais.

II.2.5.2. Les embrayeurs temporels

Exemples :

- *Je pense que les Burundais doivent réfléchir à travers des images que nous avons vues* ***ce jour-là****, ils doivent réfléchir et penser comment renouer avec* ***ce jour*** *(4646)*
- *S'il y a des problèmes, il faut les poser non pas dans la violence mais plutôt dans la voie qui avait été tracée* ***ce jour-là*** *(4646)*

Dans cette série d'exemples représentatifs, l'on constate que le locuteur recourt au jour mémorable et douloureux qui l'aurait marqué, celui du 21 octobre 1993, par l'emploi **anadiplosique** de **ce jour-là** et par la **réduplication** (les Burundais doivent réfléchir) présentée comme une injonction.

En effet, cette expression, comme d'ailleurs d'autres adverbes tels que maintenant, aujourd'hui, hier ou demain, est toujours saturée car elle détermine une tranche temporelle fixe en rapport avec la sphère d'énonciation, c'est-à-dire que cette expression renvoie au jour bien connu dans le passé.

Cependant, le locuteur des discours soumis à notre analyse, utilise l'adverbe **ici** qui est lacunaire, c'est-à-dire qu'il renvoie à une période non précise postérieure à l'acte de parole, comme le montrent les énoncés suivants :

- *Ici nous en appelons au sens d'Ubushingantahe (4759)*
- *Je pense que d'**ici** peu, quelques membres du Gouvernement vont être invités en Egypte (4734)*

II.2.6. L'emploi de certains temps verbaux

Dans notre corpus, nous avons voulu insister sur le futur simple et le conditionnel présent pour leur récurrence et expressivité.

II.2.6.1. Le futur simple

Toute la difficulté de la question du futur est qu'il ne s'agit pas véritablement d'un temps, en ce qu'il ne construit pas l'intelligibilité du réel, mais plutôt d'une modalité.

En outre, en politique, le futur rend compte des représentations que l'on se fait des projets, des menaces, des espoirs. Or, le propre de la communication politique est ainsi d'intégrer le futur dans la temporalité au discours, à la différence de la communication qui, linguistiquement, fait de lui un mode.

S.N. utilise, en effet, le futur pour montrer aux personnes à qui il s'adresse qu'il tient sa propre opinion pour potentielle et non certaine. C'est une façon, le croyons-nous, d'en appeler à leur volonté et à leur responsabilité en les plaçant devant la nécessité de la situation.

A propos du futur, CRESSOT note ceci :

> *« Utiliser le futur au lieu du présent, c'est transformer le certain en possible. D'où l'emploi du futur pour atténuer une affirmation : « On sonne, ce sera le facteur. »*[39]

Exemples :

- *Personnellement, je garde l'espoir que les Burundais* ***reviendront*** *à la sagesse qui les avait caractérisés pendant les jours des élections (4646).*
- *L'essentiel est pour nous de nous tourner vers une justice saine pour tous qui* ***sera*** *le véritable ciment et garant de l'unité des Burundais (4759)*
- *Je n'****oublierai*** *jamais cette séance d'échange que nous avons eue avec ces femmes (4447)*

Les énoncés ci-dessus se fondent sur du savoir, une projection de nature scientifique à partir de l'observation du réel. Pour ce fait, le locuteur utilise **le futur de la prévision.**

Un autre aspect du futur que relève CRESSOT et dont l'emploi se rencontre aussi chez S.N. est ainsi exprimé :

> *« De même, on l'utilise pour créer l'illusion d'un éloignement et atténuer ainsi la note impérative : « Je vous prierai de faire ceci, je vous demanderai (...) »*[40] .

[39] CRESSOT, (M.), op.cit., p.169.
[40] Ibidem

Contrairement au cas précédent où le futur de la prévision recoupe l'expression du présent de l'indicatif, le présent futur est utilisé par l'auteur pour présenter ses projets : c'est **le futur du projet** qui définit une représentation du monde de nature à légitimer des choix dont la réalisation est envisagée dans l'avenir.

De ce fait, l'auteur atténue la note impérative dans le dessein d'influencer ses allocutaires à adhérer à ses idéaux telles que la paix et la sécurité. Qu'il s'agisse de lire les énoncés ci-dessous :

- *Il **faudra** se rapprocher le plus possible de ce peuple (4447)*
- *Il **restera** à voir si cette vérité que chacun a, est celle que les Burundais attendent (4734)*
- *Il **faudra** quand même que les politiciens sachent que tout problème nécessite une réponse (4447)*
- *Et nous **poursuivrons** avec d'autres groupes en commençant par la jeunesse (4688)*
- *(...) Et nous nous sommes employé et le **poursuivrons** à améliorer nos relations avec nos voisins et amis (4688)*

II.2.6.2. Le conditionnel présent

En lisant CRESSOT à propos de la valeur stylistique du conditionnel, une idée que nous partageons avec lui, nous avons trouvé que ce temps utilisé à la place du futur ou du présent de l'indicatif présente une chose certaine comme probable. Ainsi peut-il marquer, par le fait même que le locuteur proteste, qu'il ne partage pas l'avis de l'auteur, c'est une façon de manifester son désaccord sur le fait.

Voyons chez S.N., les énoncés illustratifs :

- *Cette fête anniversaire **ferait** l'objet d'une grande mobilisation de la population (4759)*
- *Si les Burundais avaient tenu leur parole d'honneur (...), la paix, la sécurité, la concorde nationale et le développement socio-économique **feraient** l'objet de notre fierté aujourd'hui (4759)*

A travers ces énoncés, il ressort que l'éventualité de l'acte énonciatif est accompagnée de l'incertitude. En d'autres mots, le locuteur envisage l'éventualité qui est visiblement incertaine, ce qui est par ailleurs la vraie signification de ce conditionnel.

Néanmoins, le locuteur nous présente un autre cas qui n'est réellement pas d'usage courant où l'éventualité est certaine, martelée et matérialisée par les adverbes ou expressions d'affirmation notamment **certainement**, **sans doute**, **heureusement** comme le montrent les exemples ci-après :

- *Si on laissait l'appréciation à chacun, il y en **aurait certainement** qui se **presseraient** à affirmer que rien n'a été fait (4688)*
- ***Heureusement**, il y en a d'autres qui **diraient certainement** que (...) l'on ne **saurait** dire jusqu'où la crise aurait conduit notre pays (4688)*
- *Nos amis (...) y seraient associés et **viendraient sans doute** nous témoigner leur sympathie et leur solidarité (4759)*

Nous pensons que cet emploi, pour son caractère rare, relève de l'expression sentimentale ou émotionnelle de son auteur.

Pour conclure ce deuxième chapitre, nous disons que ce chapitre aura joué le rôle de pivot entre les deux autres qui l'entourent car le tout dernier, portant sur l'analyse rhétorique et énonciative proprement dite, puisera force dans le présent chapitre dont l'analyse de la phrase sur les axes paradigmatique et syntagmatique aura facilité l'entrée.

CHAPITRE III : L'ANALYSE RHETORIQUE ET ENONCIATIVE

« Qui ne peut bien s'exprimer ne peut bien se faire comprendre »

(M. REBOUL)

Dans la partie réservée au cadre théorique du présent travail de mémoire, nous avons eu à parler, ne fût ce que théoriquement, de la notion de l'énonciation.

Avant d'aborder la présente analyse, disons un mot sur le caractère rhétorique que revêtent les énoncés de notre locuteur.

En effet, le mot « rhétorique » a reçu, à travers les époques, diverses interprétations aussi prétentieuses que péjoratives. On lui attribue parfois une valeur d'art, et partant, le pouvoir de convaincre. Mais il s'est avéré qu'il ne suffit pas de mettre en œuvre les techniques de cet art pour emporter nécessairement la conviction de son auteur. Aussi, le terme « rhétorique » a-t-il souvent été utilisé pour désigner un discours creux et emphatique, destiné à manipuler les gens.

L'on peut donc dire que pour qu'un message puisse convaincre, il existe un préalable de critères fondamentaux auxquels il doit obéir. Ce sont notamment la vérité, la rationalité et la logique. Cependant, ces critères ne semblent pas suffire par eux-mêmes.

Dans la formulation de son message, l'auteur est amené parfois à adopter des « stratégies » pour susciter chez autrui une croyance par des moyens aussi bien affectifs que rationnels.

Ce sont ces stratégies, qui marquent l'intention de persuader d'un auteur donné, que nous avons choisi de faire découvrir dans ce troisième chapitre que nous avons baptisé **analyse rhétorique et énonciative.**

Au cours du présent chapitre, nous aborderons ce caractère rhétorique et énonciatif sous les aspects suivants : les arguments inductifs, les principes rhétoriques, les contraintes discursives, les principes discursifs, les principes énonciatifs et la qualification de la parole tenue.

III.1. Les arguments inductifs

L'argumentation témoigne de la volonté du locuteur ou de l'écrivain de fonder ses affirmations, en apportant des preuves. Ainsi, elle peut être considérée comme une stratégie pour convaincre dans la mesure où elle met en œuvre des moyens pour arriver à la persuasion. Ce sont ces moyens que Michel PATILLON appelle « preuves » ; et celles-ci servant bien entendu à établir qu'une chose est vraie.

Cependant, il convient de signaler que l'argumentation appartient au domaine du probable, ce qui la distingue de la démonstration qui, elle aussi, procède par des preuves.

Dans le dessein d'apporter plus de nuances entre ces deux terminologies ci-dessus, renvoyons-nous à Michel PATILLON qui définit l'argumentation comme « *une logique appliquée, qui, en tant que logique, ressort à la dialectique et, en tant que pratique, adapte la logique à ses propres besoins* ».[41]

Il en résulte donc qu'une argumentation est plus ou moins valable, sans qu'aucune le soit absolument car elle peut être réfutée par une autre.

[41] PATILLON, (M.), *Eléments de rhétorique classique*, Editions Nathan, 1990, p.29

Dans notre corpus, nous retenons les arguments les plus importants pour leur récurrence dans le discours. Nous avons recensé l'exemple, le précédent, l'argument d'autorité et l'analogie.

III.1.1. L'exemple

L'exemple est, selon REBOUL, « *le recours à un fait singulier, c'est-à-dire non général. Ce fait peut être réel ou fictif ; l'essentiel est qu'il soit vraisemblable* ».[42]

Illustration :

- *La crise qui secoue notre pays depuis, l'ensanglante en le privant gratuitement de beaucoup de ses filles et fils, de ses biens. Le pays a perdu deux Chefs d'Etat jusqu'à ce que la Constitution de la République ne puisse résoudre le problème de succession qui se posait. Les problèmes issus des blocages institutionnels ont été davantage compliqués par la gravité de la crise de confiance entre les composantes politiques et ethniques surtout à travers les massacres interethniques qui ont suivi l'assassinat du Président Melchior NDADAYE (4688)*

Comme on peut le remarquer, le rôle principal de l'**exemple** en tant qu'argument n'est pas d'illustrer mais de renforcer la conviction. Il faut remarquer que le locuteur semble extrapoler, conclure de quelques cas à tous, du particulier au général. Ce faisant, il omet sciemment de citer les cas qui auraient réellement présidé aux massacres qui ont suivi l'assassinat de son partenaire politique dont il regrettait la mort.

[42] REBOUL, (O.), *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique,* Paris, PUF, 1991, p.67

III.1.2. Le précédent

Le précédent, nous dit Olivier REBOUL, « *est un cas particulier de l'exemple : Si X a pu faire ou pu recevoir ceci, pourquoi pas Y ? Cet argument n'est probant que si le cas de Y est exactement celui de X* ».[43]

Dans l'exemple qui suit, en effet, S.N. montre qu'il est toujours possible que la paix et la sécurité soient rétablies. Il conseille, à cet effet, la classe politique de le suivre dans ce bon chemin qu'il s'est tracé, celui d'approcher la population afin d'écouter ses vives préoccupations.

- *J'ai eu également l'occasion de rencontrer le peuple profond et d'être avec lui. Peut-être, c'est cela qui manque à la classe politique burundaise. Il faudra se rapprocher le plus possible de ce peuple, le comprendre, l'intégrer dans nos schémas d'action qui tient à cœur ce peuple. (4447).*

III.1.3. L'argument d'autorité

L'argument d'autorité consiste à recourir à une idée d'une autre personne, souvent illustre, pour cautionner sa propre idée.

Exemple :

- *Il y a une année que 12 sur 13 des partis politiques agréés par la loi apposaient leurs signatures sur la Convention de Gouvernement. Le Président de la République intérimaire et le Premier Ministre l'ont également fait au nom du Gouvernement. Cette Convention de Gouvernement a été également appréciée et soutenue par des notabilités qui ont suivi les négociations qui ont abouti à sa conclusion.*

[43] Idem, p.68

Il y en avait qui représentaient la Société Civile, les Représentants Spéciaux des Secrétaires Généraux de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine et l'Assemblée Nationale ont également soutenu cette Convention dont ils sont dépositaires. *(4688)*

Dans cet extrait, S.N. s'appuie sur la couverture des hautes personnalités burundaises et étrangères à propos de cette Convention qui avait par ailleurs porté celui-là à la présidence de la République.

De ce fait, pour ne pas violer les prescrits de cette Convention de Gouvernement, il prend celles-là pour témoin.

III.1.4. L'analogie

L'analogie est un procédé qui consiste à partir d'une relation normalement connue pour prouver une autre relation qui lui est semblable.

Dans les énoncés faisant office de notre analyse, il ressort que l'analogie est constituée par la métaphore ou la comparaison comme le recèle l'extrait suivant qui n'est cependant pas le seul a gouverné notre corpus :

- *On ne rend pas service aux Burundais en disant que tous les problèmes se trouvent autour du Président de la République.* ***Ceux qui le disent, s'ils faisaient des efforts tel que je le fais, nous serions déjà avancés.*** *Je crains que ce ne soit de ce côté-là qu'il faudrait chercher quelques uns parmi ceux qui perturbent notre paix et notre sécurité (4646).*

Le locuteur montre ci-dessus les efforts qu'il a consentis en vue d'un retour à la paix et à la sécurité et accuse par là-même les hommes politiques qui ne lui emboîtent pas le pas dans ce « combat », les considérant ainsi comme de fauteurs de troubles auxquels il ne pourrait point se comparer.

III.2. Les principes rhétoriques

Excepté les arguments dont il vient d'être question, on peut relever chez S.N. d'autres éléments qui rendent compte de l'aspect persuasif de son discours. C'est notamment l'abondance des tropes et figures qui caractérisent ce discours.

De façon générale, le recours à une figure de style relève d'un souci fondamentalement expressif chez son auteur. C'est ce que CRESSOT commente ainsi :

> « *La plus grande imperfection dont souffre notre esprit est l'incapacité d'abstraire absolument, c'est-à-dire de dégager un concept, de concevoir une idée, en dehors, de tout contact avec la réalité concrète. C'est de cette faiblesse qu'est né l'emploi, comme procédés expressifs, de ce que la rhétorique appelait « tropes », procédés qui permettent d'opérer un changement dans le sens des mots* »[44].

Chez S.N., nous nous bornons du côté des figures les plus utilisées et les analysons à travers quelques principes dits « rhétoriques » qui, selon certains rhéteurs, expliquent comment un discours peut être persuasif. C'est à partir d'eux qu'on peut comprendre la force des figures et des arguments. Pour leur récurrence, nous parlons ici du principe de non-paraphrase, du principe de fermeture et du principe de transfert.

[44] CRESSOT, (M.), op.cit., p.69

III.2.1. Le principe de non-paraphrase

Nous avons déjà souligné que l'emploi des figures de style répond à un besoin expressif de l'auteur. De ce fait, il en résulte qu'on ne peut pas remplacer une figure, ni la paraphraser sans en altérer le sens, ni réduire l'expressivité.

Ainsi, le principe de non-paraphrase est particulièrement vrai pour les figures d'élocution par consonance.

En tout état de cause, nous signalons que nous donnons un ou au plus deux exemples pour des raisons pratiques.

Nous analyserons les cas de l'allitération, de l'assonance et de la polyptote.

III.2.1.1. L'allitération

L'allitération est connue pour son effet essentiellement rythmique. Qu'il suffise de lire les extraits ci-après :

- *Je ne **sais** pas **si** les gens **s'en** rendent compte, mais quel est **ce** Chef d'Etat qui **se** plairait à voir **son** pays toujours perdurer dans la violence, en tout cas, **ce** n'est pas un Chef d'Etat à ma calibre (4646)*

- *Il ne faut **pas privilégier** des **voies** extrêmes, mais des **voies qui** rassemblent le **peuple** burundais ; les **voies qui** les amènent dans un **canal commun** où **chacun peut croire** et être **convaincu qu'en** empruntant ce chemin, il n'emprunte **pas** la **voie** de la mort, mais **plutôt** la **voie** de la **vie** (4447)*

Dans le premier exemple, l'allitération est en [**s**] pendant que dans le deuxième, elle réside en [**p**], en [**v**] et en [**k**].

Dans ces passages, tenter de redire la même chose avec d'autres mots reviendrait à supprimer ou à réduire les repères sur lesquels S.N. s'appuie, un tremplin dont il se sert pour affermir plus énergiquement son expression et ainsi l'accorder à son contenu.

Il en résulte donc que cette répétition du son [**s**] contribue à maintenir l'enchaînement du mouvement desdits énoncés, à les rendre uniformes et continus. Il va de soi que la répétition de [**p**] s'appuie sur le « peuple » (burundais) auquel il fait allusion ; celle de [**v**] renvoyant à la voie que ce peuple devrait emprunter pour arriver à la paix, l'unité et la sécurité et enfin celle de [**k**] qui vise la conviction et la croyance de ce même peuple.

De ce fait, du fait de leur caractère explosif, ces répétitions contribuent à ponctuer le mouvement de l'énoncé, à en marquer les moments forts de son articulation.

III.2.1.2. L'assonance

L'assonance tire sa force de l'harmonie faite de la répétition des mêmes voyelles dans différents mots d'un énoncé ; harmonie qui engendre un sentiment d'évidence du signifié.

Retrouvons quelques exemples illustratifs :

- *Beaucoup de Burund**ais**, je crois, ont senti l'événement comme une sorte de soulagement compte tenu des inquiétudes qu'il y av**ait** ; **mais** aussi comme une sorte d'espoir croyant à juste titre que le Burundi all**ait** désorm**ais** s'avancer vers un système qui rassure tout le monde (4646)*

- *Je voudrais plutôt que tout le monde se solidarise pour des idéaux de la paix et de la sécurité. **Et** s'il y a des idées positives à avancer plutôt que d'aller nuire à l'opinion, intoxiquer et diaboliser, il faut les amener sur le tapis pour que ces idées-là soient mises au profit de tous les Burundais (4646)*

Comme on peut le remarquer, le locuteur cherche ici à faire passer son message centré essentiellement sur la paix et la sécurité pour tous, en employant à deux reprises, surtout dans le dernier énoncé, l'**épanorthose** pour exposer ce dont il a besoin.

Et cette répétition des sons [ɛ] dans le premier énoncé et [e] dans le deuxième énoncé, n'a d'autre effet que harmonique, incitant ainsi l'interlocuteur, l'allocutaire ou le lecteur à suivre le contenu des énoncés avec intérêt.

III.2.1.3. La polyptote

Elle consiste à employer dans une même phrase plusieurs formes grammaticales d'un même mot.

Exemple :

- *Nous allions alors nous retrouver dans la joie et l'allégresse pour célébrer cet anniversaire. Mais, que s'est-il passé pour que la situation soit tournée aux drames que nous **avons connus** et que nous **connaissons** encore aujourd'hui ?*

Si, dans cet exemple on remplace la polyptote par un présent éthique, on perd en même temps la marque d'insistance sur l'aspect itératif de l'action.

En définitive, le propre de ces trois figures utilisées par S.N. est qu'elles accrochent l'attention, marquent la mémoire et facilitent l'audition, créant ainsi le sentiment de vraisemblance ; d'où leur force expressive.

Il va de soi que la tentative de paraphraser un message dont elles (les figures ci-dessus) constituent une caractéristique, cela suffirait à l'esprit mais non à l'oreille.

III.2.2. Le principe de fermeture

A travers ses discours, nous avons remarqué que S.N. présente des traits de fermeture dans la mesure où ces discours laissent sans réplique.

En outre, il s'avère difficile de réfuter un message rhétorique sinon que par un autre message rhétorique.

Chez notre locuteur, les raisons qui fondent la fermeture de son message sont notamment :

- l'emploi fréquent des phraséologismes difficiles à réfuter,
- le recours redondant à l'épiphonème,
- l'utilisation de la question oratoire,
- l'emploi de l'association.

III.2.2.1. L'emploi fréquent des phraséologismes difficiles à réfuter

La lecture attentive des discours de S.N. laisse présager l'emploi de l'adjectif **seul(e)** qui, du fait de sa singularité, n'envisage aucune autre solution, aucune autre voie si ce n'est que l'unité nationale.

Les exemples suivants l'illustrent :

- *Les Burundais sommes un **seul** et **même** peuple. Nous partageons de surcroît un **même** pays (4759)*
- *Que les Barundi sachent apprécier les bienfaits de l'Unité Nationale, la **seule** voie qui mène vers la paix, la justice et la cohabitation pacifique (4759)*

Tout autre d'aspect est, de ce côté-là, l'emploi des formules préférées de S.N. surtout pour clore des messages adressés à la Nation burundaise.
Nous lisons entre autres détails :

- *Vive la paix (4759)*
- *Vive l'Unité Nationale (4759)*
- *Vive le Burundi de tous Burundais (4759)*

Cette brièveté de ces formules les rend inattaquables et leur confère l'allure de slogans. Or, on ne réfute de manière efficace un slogan qu'en l'opposant à un autre slogan ; ce qui ne se réaliserait pas facilement dans l'immédiat.

En outre, c'est leur thème lié à la paix et à l'Unité Nationale, un thème alors cher parce que la situation socio-politique laissait à désirer.

III.2.2.2. Le recours redondant à l'épiphonème

Chez S.N., nombreux sont les cas où il recourt à l'épiphonème qui a ceci de particulier, qu'il confine à la maxime. De ce fait, il (épiphonème) acquiert la force des adages ou proverbes populaires qui véhiculent des idées universellement admises. Ainsi est-il dit :

- *Notre pays est petit certes, mais dans la paix et l'unité, il y a de la place pour tous comme le dit la sagesse populaire : « **Mu mahoro, umuhoro uramwa** », kandi ngo « **Urushato rw'imbaragasa rwipfuka batanu** ». Ce qui se traduirait à peu près : « **Dans la paix, la serpette peut servir de rasoir** » ou encore « **dans la paix, la peau d'une puce peut couvrir cinq personnes** ». (4759)*

- *La Charte de l'Unité Nationale nous rappelle à juste titre que sans le pardon, la coexistence pacifique est vite compromise et que la vengeance dans une même famille ne génère que désolation « **Intibagira ntibana** », « **Wihora uwawe ukinovora intuntu** » (4759)*

Corollairement à ces deux énoncés susmentionnés, on peut remarquer que même si on réfute l'affirmation contenue par ces messages, on ne réfute pas le véhicule qui, lui aussi, fait partie des éléments de conviction.

III.2.2.3. La question oratoire

La manière de poser une question oratoire suggère sa réponse. Or, cette façon de faire sous-entendre une affirmation que l'on veut faire admettre, escamote le doute éventuel qui pèserait sur cette affirmation. Elle détourne l'auditeur de se pencher sur les autres aspects de l'affirmation implicite en l'engageant sur une piste voulue par l'auteur.

Retrouvons quelques exemples :

- *Pour la plupart, vous avez encore en mémoire le patriotisme, la bravoure et l'amour de tous les Barundi sans exclusion aucune du Prince Louis Rwagasore.* ***En âme et conscience, puisque nous nous réclamons souvent de lui, nos actes honorent-ils sa mémoire*** *? (4759)*

- *Je pense plutôt qu'il faut que tout le monde, au lieu de chercher à condamner comme on dit en kirundi au lieu de chercher toujours « Kwegeka amabuye ku wundi », il faut se poser soi-même la question.* ***Est-ce que ce que je demande au Président de la République, je le fais moi-même*** *? (4646)*

On constate que la façon dont S.N. pose ces questions dicte leur réponse. S.N. semble, en effet, affirmer implicitement que tout Burundais devrait avoir à l'esprit le sens d'Unité Nationale et de réconciliation.

III.2.2.4. L'association

Pour éviter de heurter, par ses reproches, ceux à qui il fait allusion, S.N. recourt parfois à l'association. En généralisant le reproche, celle-ci évite de blesser l'amour-propre de ceux qu'il vise particulièrement.
L'énoncé suivant est le cas parlant :

- *Nos constatons aujourd'hui qu'il y a des problèmes surtout au niveau de la sécurité, posons ces problèmes clairement.* ***Ne fuyons pas les problèmes. Abordons-les et tout le reste suivra. Parce que nous n'allons pas nous poser les questions sur d'autres problèmes si nous ne vivons pas*** *(4646)*

D'une part, l'association transforme le reproche en un conseil. D'autre part, en globalisant ce conseil, en impliquant tout le monde y compris lui-même, S.N. fait figure d'un homme sage, impartial, ce qui le rend plus crédible devant ses auditeurs.

III.2.3. Le principe de transfert

Par ce principe, nous verrons comment S.N. part d'une croyance appliquée à un objet donné pour la transférer à un autre objet.

En effet, à partir d'une réalité donnée, S.N. opère un transfert de sens qui crée une croyance, soit pour mettre en relief l'objet sur lequel se fait le transfert, soit pour dépouiller l'importance de l'objet à partir duquel se fait le transfert.
Tantôt le locuteur vise à dire le plus pour le moins, tantôt le moins pour le plus. Parmi multiples procédés utilisés par S.N., nous lui avons préféré l'épanorthose, l'ontonomase et l'antonomase.

III.2.3.1. L'épanorthose ou la rétroaction

Figure de pensée consistant « *à revenir sur ce que l'on vient d'affirmer, soit pour le nuancer, l'affaiblir, et même le retracer, soit au contraire pour le réexposer avec plus d'énergie* »[45], telle est la préférée chez S.N.

Exemples :

- *Sans être exhaustifs, certains faits montrent bien que nous ne pouvons nous fatiguer ;* ***il faut plutôt poursuivre sur notre lancée*** *(4688)*

- *La même Charte nous recommande de tourner nos regards vers l'avenir au lieu de nous enliser dans des considérations sur un passé peu glorieux.* ***L'essentiel est plutôt de nous tourner vers une justice saine pour tous qui sera le véritable ciment et garant de l'Unité des Burundais*** *(4759)*

A partir des exemples ci-dessus, le locuteur envisage le contenu du message à transmettre dans le deuxième membre de l'énoncé. Il ne communique son vrai message qu'après s'être effacé.

III.2.3.2. L'ontonomase

Dans certains cas, l'emploi de l'ontonomase relève de l'intention de faire passer Melchior NDADAYE comme non isolé mais représentant le peuple épris des idéaux de démocratisation des institutions burundaises.

Ainsi, S.N. opère un transfert de la masse de « toute » la population burundaise à son chef ou représentant, Melchior NDADAYE.

[45] MORIER, (H.), op.cit., p.438

Exemple :

- *Les problèmes issus des blocages institutionnels ont été davantage compliqués par la gravité de la crise de confiance entre les composantes politiques et ethniques surtout à travers les massacres interethniques qui ont suivi l'assassinat du Président Melchior NDADAYE.* ***Ainsi, il est arrivé que plutôt que de voir dans un dirigeant quelconque un homme au service de la Nation entière, la tendance a été de voir en lui un Chef ethnique et/ou politique*** *(4688)*

III.2.3.3. L'antonomase

Par métaphore, S.N. recourt à une situation consacrée par l'histoire pour caractériser la situation de son temps et ainsi conclure à un dénouement analogue à celui de la situation du passé.

L'exemple qui suit le matérialise :

- ***Aujourd'hui plus qu'hier, tous les Burundais doivent savoir que le salut de notre pays dépend de l'engagement et de la détermination de tous et de chacun à lutter contre tous les fauteurs de guerre****. La première arme de combat est la réconciliation de tous les Barundi, la lutte contre l'exclusion et l'extermination de l'autre, politiquement ou ethniquement différent (4759)*

Pour conclure, le discours de S.N présente un caractère rhétorique. D'une part, le locuteur ne se contente pas de livrer l'information tout explicitement. Au souci de communiquer ses idées, s'ajoute celui d'être cru, en étayant les idées par des preuves. C'est la raison d'être des arguments dans son discours, dont les principaux ont été donnés en exemples.

D'autre part, ce discours abonde en tropes et figures de style. A travers quelques principes rhétoriques et grâce à ces figures, on peut voir que ce discours :

- est non paraphrasable, au risque de perdre de son expressivité ;
- présente des traits de fermeture qui le rendent difficilement réfutable ;
- crée de nouvelles croyances par transfert.

Ce sont, en définitive, ces arguments et ces principes rhétoriques qui rendent bien compte du caractère rhétorique, car ils permettent de montrer qu'au-delà des informations et des idées avancées, S.N. vise essentiellement à persuader ses auditeurs.

III.3. Les contraintes discursives

Dans le dessein d'analyser le discours politique comme production langagière dans des rapports bien entendu de persuasion, l'on ne peut pas passer sous silence la mention des contraintes inscrites dans le contrat de communication politique qui sont les contraintes de simplicité, les contraintes de crédibilité et les contraintes de dramatisation.

III.3.1. Les contraintes de simplicité

S'adresser aux masses, c'est préalablement tenir compte de leur hétérogénéité et disparité du point de vue de leur niveau d'instruction, de leur possibilité de s'informer, de leur capacité à raisonner et de leur expérience de la vie collective.

Cela implique que l'on mette en exergue des valeurs qui puissent être partagées et surtout comprises par le plus grand nombre, faute de quoi l'on se couperait du public. L'homme politique doit donc chercher quel peut être le plus grand dénominateur commun des idées du groupe auquel il s'adresse, tout en s'interrogeant sur la façon de les présenter. A ce niveau, il se trouve dans l'obligation de simplifier ses idées, son raisonnement.

Et simplifier le raisonnement conduit l'orateur politique à abandonner la rigueur de la raison au profit de sa force car il ne s'agit tant de vérité que de véracité c'est-à-dire que le locuteur dit non pas ce qui est vrai, mais ce qu'il croit vrai et que la masse doit croire vrai. Tel est le cas de S.N. dont le discours connaît trois raisonnements causaux à savoir le raisonnement principiel, le raisonnement pragmatique et le raisonnement par analogie.

1° Le raisonnement principiel

Il pose en principe d'action ce qui en est la finalité.

Exemples :

- *J'imagine et j'espère que de cette inquiétude naîtra l'espoir.* ***Parce que quand on sent qu'on est blessé et qu'on en souffre, on se fait soigner.*** *A moins justement qu'on ne soit un suicidaire (4646).*

- *Ne fuyons pas les problèmes. Abordons-les et tout le reste suivra.* ***Parce que nous n'allons pas nous poser des questions sur d'autres problèmes si nous ne vivons pas*** *(4646).*

Dans le premier exemple, le locuteur commence par poser le principe (sentir qu'on est blessé et qu'on en souffre) qui doit entraîner un acte (celui de se faire soigner). Il en est de même pour le deuxième exemple où le principe (se poser des questions) précède une obligation morale (vivre).

Ce mode de raisonnement vise à faire adhérer les individus à un principe, choix moral, qui devrait constituer le fondement de leur adhésion au projet politique qui leur est proposé.

2° Le raisonnement pragmatique

Dans ce type de raisonnement causal, le locuteur envisage un rapport de cause à conséquence, mais avec un glissement logique d'une causalité possible à une causalité inéluctable qui vise à faire croire qu'il n'y a pas d'autre conséquence que celle énoncée, ou pas d'autre but à poursuivre que celui annoncé.
Exemple :

- *Si les Burundais avaient tenu leur parole d'honneur, si d'autres facteurs ennemis de la paix du peuple burundais n'étaient hélas intervenus, si les Burundais avaient su dire non aux fauteurs de guerre, de tout acabit, la paix, la sécurité, la concorde nationale et le développement feraient l'objet de notre fierté aujourd'hui (4759).*

3° Le raisonnement par analogie

Ce raisonnement procède par comparaisons, des mises en parallèle ou même des homologies. Quoiqu'en général la comparaison soit éminemment subjective, dans le discours politique, elle est souvent essentialisante, c'est-à-dire porteuse d'un effet d'évidence.

Ainsi, S.N. utilise l'analogie avec des faits qui ont eu lieu comme s'il s'agissait d'une jurisprudence.

Dans l'exemple ci-dessous, le locuteur s'appuie sur la date du 5 février 1991 pour rappeler au peuple burundais de se remémorer la valeur de la Charte de l'Unité Nationale adoptée à la grande majorité.

- ***En effet, c'était le 5 février 1991 quand les Burundais se sont réveillés de bonne heure, affluent nombreux vers les lieux de vote pour marquer leur adhésion massive à la Charte de l'Unité Nationale*** *(...). C'est là une option judicieuse qui avait bénéficié de l'appui massif des Burundais à plus de 90% (4759)*

III.3.2. Les contraintes de crédibilité

Pour se rendre crédible, S.N. se fabrique une image de soi (un éthos) servant de support d'identification pour l'auditoire.

De ce fait, le locuteur se fabrique un éthos de lucidité, un éthos d'engagement, un éthos de vertu et d'autorité, pour emprunter la terminologie à Patrick CHARAUDEAU.

1° L'éthos de lucidité

Pour montrer qu'il est lucide et consciencieux, S.N. le matérialise ainsi :

- *Personnellement, je garde l'espoir que les Burundais reviendront à la sagesse qui les avait caractérisés pendant les jours des élections (4646).*

2° L'éthos d'engagement

Exemple :

- ***Je réitère mon engagement personnel dans ce combat*** *pour le retour à la paix et à la réconciliation de tout le peuple burundais (4759).*

A partir de cet exemple, on remarque aisément l'engagement fait par le locuteur pour exprimer sa volonté d'agir afin de susciter confiance chez ses auditeurs.

3° L'éthos de vertu et d'autorité

Dans certains énoncés, S.N. se montre vertueux, comme un exemple à suivre, ainsi que l'exemple qui suit le prouve. Il s'agit au fait d'une façon d'influencer l'auditeur:

- *On ne rend pas service aux Burundais en disant que tous les problèmes se trouvent autour du Président de la République.* ***Ceux qui le disent, s'ils faisaient des efforts tel que je le fais, nous serions déjà avancés*** *(4646).*

III.3.3. Les contraintes de dramatisation

Pour animer la scène de la vie politique, S.N. emploie des mots et des arguments qui fassent mouche, c'est-à-dire qui touchent l'émotion du public, arguments plus ou moins directs de menace. L'on pourrait dire qu'il emploie des arguments par disqualification de l'adversaire, ce que PLANTIN appelle « arguments du petit doigt dans l'engrainage » ou que BEAUVOIS et JOULE nomment « arguments du pied-dans-la porte ».

Exemple :

- *Ceux qui ont tué le Président NDADAYE que vous aviez élu, ceux qui se rebellent contre les institutions et jurent de les faire tomber. Ceux qui distribuent fusils et grenades.* ***Voilà les vrais tenants de vos malheurs.*** *Tous s'appellent politiciens ou intellectuels (4759).*

III.4. Les principes discursifs

Nous avons dit dès le début que le discours politique (mais aussi tout type de discours) n'a pas de sens hors de l'action, et que dans l'action se joue, pour le sujet politique (mais aussi pour tout sujet) l'exercice d'un pouvoir. C'est donc dire que « discours » et « action » sont les deux composantes de l'échange social.

Puisque nous sommes convaincu que tout acte de langage émane d'un sujet qui ne peut se définir que dans sa relation à l'autre – l'autre étant ici la ou les personne(s) à qui le sujet/le locuteur parle –, notre locuteur semble s'être imprégné les principes d'altérité, le principe d'influence et le principe de régulation.

III.4.1. Le principe d'altérité

Selon ce principe, sans l'existence de l'autre, point de conscience, c'est-à-dire que S.N. s'adresse au public en lui montrant qu'il le reconnaît et qu'il le respecte dans le but de susciter confiance.

C'est pourquoi il l'interpelle à être solidaire, à être uni car provenant d'un même pays comme cet exemple le concrétise.

- *Le Burundi est un pays géographiquement unifié. Il n'y a pas de partie du pays pour les Bahutu, comme il n'y en a pas pour les Batutsi ou pour les Batwa. Nous devons vivre en symbiose d'autant plus aisée que nous partageons la même culture, la même langue et la même histoire. Nous sommes absolument un même peuple (4759)*

III.4.2. Le principe d'influence

Dans cette relation qui unit le locuteur et l'auditeur, ce premier n'a de cesse de ramener cet autre à lui, pour que cet autre pense, dise ou fasse selon l'intention du locuteur. Il s'agit au fait d'une influence maniérée.

Dans notre corpus, en effet, le locuteur, qui se préoccupe plus qu'autre chose de la question de l'Unité Nationale, influence son(ses) auditeur(s) à adhérer à cette grande valeur en lui laissant le soin de découvrir une **véritable justice sociale** dont lui-même avait besoin. Nous le découvrons à travers l'extrait ci-après :

- *L'Unité Nationale doit enfin reposer sur une véritable justice sociale. Cela suppose que les citoyens partagent tous les biens du pays et les partagent en toute équité (4759)*

III.4.3. Le principe de régulation

L'auditeur ayant son propre projet d'influence, il risque alors de se produire une confrontation entre le locuteur et l'auditeur (la population burundaise dans ce cas précis), ce qui les conduit à gérer leur relation selon ce principe de régulation.

Ainsi, pour éviter toute équivoque, S.N. propose l'explication de l'Unité Nationale pour ne pas être mal comprise. On rappellerait que la Charte de l'Unité Nationale n'a pas trouvé une totale approbation dans toutes les couches ou catégories politiques burundaises ; ce qui constituerait un désordre si le locuteur ne s'expliquait pas suffisamment pour arracher confiance auprès de la population-cible.

L'exemple qui suit le démontre à suffisance.

- *L'Unité Nationale suppose également le respect de la personne humaine dans tous ses droits, dans toute sa plénitude et dans toute son intégralité, sans considération aucune ni de son ethnie, ni de sa région ou de sa religion. Cela se concrétise dans la liberté de mouvement du citoyen qui permet d'aller et de venir sans oublier son droit inaliénable d'établissement à un endroit de son choix, bien entendu dans les limites tracées par le droit d'autrui (4759).*

III.5. Les principes énonciatifs

Dans les discours de S.N., nous avons recensé deux types d'énonciation : l'énonciation en notion et l'énonciation en classe.

III.5.1. L'énonciation en notion

Dans ce type d'énonciation, nous retrouvons une implication presque absente de l'auteur dans son énoncé. En d'autres termes, S.N. utilise, à plusieurs endroits, un point de vue d'une essence « interne » d'un caractère ou d'un comportement propre à (aux) personne(s) en tant que catégorie.

Ainsi emploie-t-il les mots « globalisants » mais sans toutefois en accepter l'appartenance. Concrètement, il fait semblant de ne pas appartenir à la catégorie des gens dont il parle. Que l'extrait suivant nous serve d'exemple :

- ***La population*** *veut la stabilité et il faut que, nous hommes politiques nous l'aidions plutôt, que nous l'encadrions. Il ne s'agit pas de l'aider, mais de l'encadrer de façon à atteindre cette stabilité que* ***tout le monde*** *souhaite (4447).*

Dans cet exemple, en effet, les expressions « la population » et « tout le monde » renvoient à d'autres personnes que le locuteur alors qu'il fait partie de cette population qui voulait la stabilité à cette époque. C'est comme si le locuteur n'est pas concerné – alors qu'il n'en est pas un – par cette situation catastrophique que vivait le pays.

L'on pourrait dire, comme l'a bien nommé CHARAUDEAU, que S.N. utilise une « stratégie du flou » qui distrait l'auditeur mais qui ne fait pas perdre la crédibilité au locuteur.

III.5.2. L'énonciation en classe

Contrairement au cas précédent, S.N. se montre implicitement responsable de ses dires et apparaît comme appartenant à un groupe des personnes auquel il fait allusion.

Exemple :

- *Ce qu'il faut aux* ***Burundais****, c'est de s'organiser pour ne pas laisser* ***leur*** *pays être guidé par des rumeurs.* ***Le Burundi*** *doit traiter* ***ses*** *problèmes lui-même en dehors de tout interventionnisme (4447).*

A lire bien cet extrait illustratif, l'on croirait que le locuteur parle d'autres Burundais ou d'un autre Burundi qui ne sont pas ceux que nous connaissons.

En effet, le Burundi est un pays dont les Burundais sont des habitants et l'auteur n'en est pas épargné. Il s'agit au fait d'une stratégie dite « de la raison suprême » que de dire faussement ou de laisser croire une chose en mettant en exergue des adjectifs possessifs (**leur** et **ses**).

En tout état de cause, disons que le fait de s'organiser pour éviter les rumeurs ; le fait de traiter les problèmes n'incombent en premier lieu qu'au locuteur, alors Président de la République du Burundi.

III.6. De la qualification de la parole tenue

L'homme politique doit communiquer et agir mais avec des stratégies discursives différentes selon le temps ou le lieu d'énonciation. Notre locuteur n'a pas échappé à la « règle ».

La lecture objective de ses discours nous laisse parler d'une parole de promesse, parole de décision, parole de justification et/ou parole de dissimulation.

III.6.1. La parole de promesse

La parole de promesse doit, en principe, définir une idéalité sociale, porteuse d'un certain système de valeurs et les moyens d'y parvenir. C'est donc un discours qui se veut à la fois idéaliste et réaliste. Mais en même temps, cette parole doit être crédible aux yeux de l'instance citoyenne.

Qu'il suffise de lire l'extrait suivant :

- *Nous avons eu beaucoup d'occasions de rencontre avec des Burundais de toutes catégories pour parler des problèmes de ce pays afin d'explorer ensemble ce qui peut accélérer le processus de retour à la confiance, à la sécurité et à la paix pour, par, et à la faveur de tout le monde.* ***Ainsi, nous avons rencontré des hommes d'Eglise, des sages, des femmes, des magistrats et nous poursuivrons avec d'autres groupes en commençant par la jeunesse*** *(4688).*

De cet extrait, il ressort une promesse de poursuivre les différentes rencontres en vue d'un retour à la paix et à la sécurité, les mots-clés du temps d'énonciation de ce discours.

III.6.2. La parole de décision

La situation politique d'alors a certes influencé et orienté les discours de S.N. La parole de décision de celui-ci se révèle être en position de légitimité, ce qui le conduit à intervenir dans un conflit quelconque, à orienter la politique socio-économique.

La parole décisionnelle chez S.N. signifie donc à la fois anormalité, nécessité et performativité comme le montre l'exemple ci-après :

- *De cette façon, il nous sera facile de nous fixer de nouvelles perspectives pour consolider la voie de la paix et sortir le pays du marasme, par la consolidation de la confiance, de la sécurité et de la paix pour tous, sans oublier le renforcement de l'Etat de Droit, la promotion et la défense des droits de la personne et le rayonnement d'un Burundi démocratique et pacifique dans le concert des nations (4688).*

De cet extrait, trois choses sont à élucider.

En effet, l'auteur montre qu'il existe un désordre social (le marasme) jugé inacceptable. La deuxième chose concerne la prise de mesure pour la résolution de cette anormalité et ainsi la réinsérer dans un ordre nouveau qui semble énoncer une affirmation d'ordre déontique (se fixer de nouvelles perspectives).

Enfin, cette parole de décision révèle en même temps la mesure qui est mise en application dans l'instant même de son énonciation : c'est là son caractère performatif (consolider la voie de la paix, de la confiance, de la sécurité et de la paix pour tous).

III.6.3. La parole de justification et/ou de dissimulation

Ches S.N., la parole de justification intervient lorsqu'il veut que la prise de décision soit relégitimée.

En effet, notre locuteur a toujours cru que ses adversaires politiques étaient prêts à remettre en cause ses « bonnes actions ». Ainsi, ce discours vient justifier le bien-fondé de ses actions et ouvre par là la possibilité de nouvelles actions qui en sont le prolongement ou la conséquence.

D'autre part, le discours de S.N. semble installer un jeu de masquage entre parole, pensée et action dans le but d'éviter ou d'atténuer les critiques de ses adversaires politiques. Retrouvons cette illustration :

- *Mais il ne faut pas être tétanisé par ce qui se passe. Je crois même qu'aujourd'hui au Burundi, il y a des signes que beaucoup d'observateurs étrangers ne parviennent pas à comprendre.* ***Allez demander dans d'autres pays, vous trouverez très rarement qu'un Chef de l'Etat puisse se voir régulièrement avec le principal chef de l'opposition*** *(4646).*

CONCLUSION GENERALE

Parvenu au terme de cette étude du rapport d'interdépendance entre le discours politique de S.N. et ses conditions de production, on sera mieux à même de comprendre le plan que nous avons suivi, qui, en quelque sorte, correspond aux différents niveaux auxquels l'usager de la langue opère ses choix paradigmatiques, syntagmatiques et rhétoriques.

Au premier chapitre, en effet, nous avons essayé de fournir des théories et outils permettant au lecteur de pouvoir suivre aisément l'analyse. C'est ainsi que nous avons, dans le cadre théorique, présenté les quelques acceptions et approches utiles en analyse du discours. A cette même étape, nous avons présenté succinctement l'auteur des discours sous analyse, ainsi que la situation socio-historique qui prévalait au moment de la production de ces discours, car convaincu que le discours est toujours dépendant des conditions de sa production et que celles-ci dépendent de l'histoire et de la société.

Dans un deuxième temps, nous avons étudié la phrase de notre locuteur sous deux aspects : paradigmatique et syntagmatique.

En effet, la structure du syntagme étant elle aussi liée aux intentions de l'auteur, notre attention s'est attachée à analyser les effets créés par l'ordre des mots dans le discours, qui dénote une marque d'insistance et émotionnelle du message.

Quant au volume de la phrase, il nous aura permis de rendre compte soit de l'émotion qui habite l'auteur quand il produit son discours, soit d'une mise en relief de l'idée qui constitue la préoccupation de l'orateur.

Le dernier moment de ce deuxième chapitre, consacré à l'étude du vocabulaire et de la syntaxe, nous aura permis d'analyser les pronoms personnels et indéfinis, l'impersonnel, les présentatifs, les embrayeurs spatio-temporels ainsi que certains temps verbaux.

En effet, nous avons montré que le discours de S.N. est tantôt tendu, tantôt distant, traduisant ainsi l'émotion parce que faisant allusion aux questions pertinentes d'alors, qui sont l'unité nationale et la sécurité. Pour cela, le locuteur tantôt s'implique dans son discours, tantôt parle au nom d'une institution socio-politique et, ses interlocuteurs étant les journalistes, la population ou les membres de son gouvernement.

Nous pensons qu'avec ces éléments, nous venons de répondre aux questions « Qui parle ? », « Pour dire quoi ? », « A qui ? » et « Comment ? ».

La référence à la situation socio-historique ayant entouré la production des énoncés nous aura permis de répondre à la question « Dans quelle circonstance ? » que nous nous étions posée.

Compte tenu du caractère rhétorique affiché que présente les discours faisant l'objet de notre analyse, nous avons consacré le troisième et dernier chapitre à l'analyse rhétorique et énonciative.

Il s'agissait au fait d'analyser les moyens mis en œuvre par S.N. pour arriver à persuader les destinataires de ses propos. D'une part, l'argumentation basée sur les arguments inductifs nous a montré qu'au-delà du message transmis, S.N. vise à persuader par le recours aux principes rhétoriques et qui assurent son expressivité, sa fermeture et le transfert de croyance.

Dans cette perspective, le locuteur arrête des stratégies lui permettant de se faire bien comprendre : simplicité, crédibilité et dramatisation.

D'autre part, les principes énonciatifs et discursifs auront révélé le caractère en même temps polémique et didactique de ces discours. Ceci a été matérialisé dans la qualification de ses discours qui se sont montrées comme parole de promesse, de décision, de justification et/ou de dissimulation répondant ainsi à la question « Avec quels résultats ? ».

Telles sont les caractéristiques des discours de S.N., si tant est qu'elles puissent être clairement définies.

Nous estimons que le lecteur aura remarqué que dans notre analyse, nous avons en quelque sorte privilégiée une vision quelque peu rapide, mais qui aura sans doute permis d'embrasser tout le corpus en conduisant la présente analyse à différents niveaux, dans le but de donner une idée globale sur l'utilisation de la langue par l'auteur.

A ce titre, nous pensons que les hypothèses formulées dès le départ ont été vérifiées et que nos objectifs ont été globalement atteints car, comme nous l'avons dit dès le début, l'analyse du discours est une discipline complexe.

Nous pensons également que nos lecteurs, surtout les étudiants trouveront ici, ne fussent que les quelques outils théoriques, qui les aideront à affronter les textes ou discours des hommes politiques.

Enfin, notre analyse aura montré que l'environnement linguistique des notions analysées s'est révélé tributaire des conditions socio-historiques de production des discours étudiés.

Avant de clore ce travail, nous nous devons de confesser au lecteur, que nous sommes conscient de n'avoir pas épuisé toutes les richesses que contient le corpus dans la perspective que nous nous étions proposée au départ.
Tant ce discours nous paraît inépuisable – on se rappelle que cette discipline est complexe – surtout eu égard à l'importance qu'il offre du point de vue énonciatif et stylistique.

En corollaire, dans une perspective d'approfondissement de cette discipline dont nous connaissons le peu de confort analytique, nous proposons par exemple qu'un travail d'enrichissement puisse faire une analyse pragmatique comparée de discours politique de différentes tendances politiques, produits à une même époque, surtout en période électorale au Burundi ou ailleurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES GENERAUX

1. ADAM, (J.M.), *Pour une pragmatique linguistique et textuelle*, Paris, Didier Hatier, 1989, 160p.
2. ARENDT, (H.), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calman-Lévy, Coll. Agora, 1983, 373p.
3. BALLY, (C.), *Traité de stylistique française*, Genève-Paris, Georg et Klincksieck, 3ème édition, 1951, 595p.
4. BAKHTINE, (M.), *Le Marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1977, 233p.
5. BARDIN, (L.), *L'Analyse de contenu*, Paris, PUF, 1977, 291p.
6. BENVENISTE, (E.), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, 356p.
7. BENVENISTE, (E.), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, 1974, 147p.
8. CHARAUDEAU, (D.), *Le Discours politique ; les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, 256p.
9. CRESSOT, (M.), *Le Style et ses techniques*, Paris, PUF, 1976, 323p.
10. DUBOIS, (J.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, 516p.
11. Encyclopaedia Universalis (1990), 1055p.
12. FONTANIER, (P.), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977, 505p.
13. FREDERIC, (M.), *La Stylistique française en mutation* ? Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1997, 183p.
14. GUESPIN, (L.), *Typologie du discours politique*, Paris, Didier, 1976,

123p.

15.GUIRAUD, (P.), *La Stylistique*, Paris, « Que sais-je ? », PUF, 1967, 247p.

16.HERSCHBERG PIERROT, (A.), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003, 320p.

17.JEANDILLOU, (J.-F.), *L'Analyse textuelle*, Paris, Armand, Colin, 2007, 192p.

18.MAINGUENEAU, (D.), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, éditions de l'Université de Bruxelles, 1989, 206p.

19.MAINGUENEAU, (D.), *Initiation aux méthodes d'analyse du discours*, Paris, Hachette-Université, 1976.

20.MAINGUENEAU, (D.), *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, 93p.

21.MAROUZEAU, (J.), *Précis de stylistique française*, Paris, Masson, 1969, 191p.

22.MOESCHLER, (J.), *Argumentation et conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier-CREDIF, 1985, 203p.

23.MOLINIE, (J.M.-G.), *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF, 1989, 379p.

24.MORIER, (H.), *La Psychologie des styles*, Genève, Georg, 1985, 375p.

25.MOUNIN, (G.), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1953, 340p.

26.PATILLON, (M.), *Eléments de rhétorique classique*, Editions Nathan, 1990, 158p.

27.REBOUL, (M.), *La Rhétorique*, Paris, PUF, 2ème édition, 1986, 126p.

28.REBOUL, (O.), *Introduction à la rhétorique : théorie et pratique*, Paris, PUF, 1991, 238p.

29.SPITZER, (L.), *Etudes du style*, Paris, Gallimard, 1970, 531p.

30.SWIFT, (J.), *L'Art du mensonge politique*, Paris, édition Jérôme Millon, 2007, 89p.

31.THOMAS, (L.V.) et LUNEAU, (R.), *Les Religions d'Afrique noire*, Paris, Fayart, 1969, 407p.

32.VERNANT, (D.), *Du discours à l'action*, Paris, PUF, 1997, 197p.

II. ARTICLES DE REVUES

1. BARUTWANAYO, (C.), « **L'opposition relaie les putschistes** », in *Aube de la Démocratie*, n°26, du 16-30
2. COURTINE, (J.-J.), « **Analyse du discours politique** » in *Langages,* n° 62, juin 1981.
3. GUESPIN, (L.), « **Problématique des travaux sur le discours politique** », in *Langages,* n° 23, Paris, 1971.
4. MAURICE, (K.) « **Décrépitude morale et exigence éthique dans le gouvernement des hommes en Afrique** » in *Déchéance de la politique*, Paris, éditions MANDARA, décembre 1999.
5. PECHEUX, (M.) et FUCHS, (G.), « **Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours** », in *Langages*, n° 37, 1975.
6. VIGNAUX, (G.), « **Argumentation et discours de la norme** », in *Langages*, n° 52, décembre 1978

III. MEMOIRES ET THESE

1. BAKIZA, (E.), *Contribution à l'analyse linguistique du discours politique burundais (1958-1966),Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1986.*
2. KUBWAYO, (A.-M.), *Le Jeu pronominal dans un cadre énonciatif. Application à des discours politiques burundais (1962-1966)*, Mémoire de licence, BUJUMBURA, U.B., 1990, 120p.
3. NDUWABAGABO, (J.-P.), *Les Conditions favorables à une bonne réception d'un message oral : cas du discours de circonstance au Burundi*, Mémoire de licence, BUJUMBURA, U.B., 1997, 125p.
4. UWIMANA, (D.), *Analyse linguistique des discours adressés à la Nation burundaise à chaque fin d'année par le Chef d'Etat au Burundi : 1987-1993*, Mémoire de Licence, BUJUMBURA, U.B., 2006, 72p.

IV. SITES INTERNET

1. http://www.francparler.org/dossiers/pj/charaudeau-ciep, visité le 18/04/2010
2. http://www.laseldi.univ-fcomte.fr/.../abarry/f-activite.html, visité le 2/5/2010
3. http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/commpol.html, visité le 16/2/2010